

PRIX DU NUMÉRO
France . . 1 fr. 60
Etranger. 2 fr. —

13 AOUT 1921

N° 3321
65^e Année

LE



MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



ABONNEMENTS

FRANCE Un an : 72 fr.
 6 mois : 37 fr.
 3 mois : 19 fr.

ETRANGER Un an : 92 fr.
 6 mois : 47 fr.
 3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

TÉLÉPHONE : N°
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

RÉDACTION & ADMINISTRATION
13, Quai Voltaire, 13
PARIS (7^e Arr^t)

CHÈQUES POSTAUX :
Paris - Compte N° 5909.

Pol P. 9



Dans tous les Cafés, demandez un
LILLET
QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES
· 10 Grands Prix · · LILLET Frères, PODENSAC (Gironde).

GRAISSE JUPITER
NE DURCIT PAS
POUR ROULEMENTS
BOITES DE VITESSES
ENGRENAGES

HUILE AD JUPITER

PARFUM **AMBRELIA**
PUISSANT, FIN, TENACE
CH. GRANT — PARIS

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS
TENTURES etc. avec les clous et les pitons
SERVEZ-VOUS DU MERVEILLEUX **CROCHET "X"**
qui se fixe avec des aiguilles acier dans tous les murs, bois ou
en briques, se laisse enlever trace après l'extraction, portes 10
15 et 30 ml. Faites le véritable Crochet X. La vente
partout Anglo-Français C. 37, rue d'Englaie, Paris
— SE MEPIER DES IMITATIONS —

Pour AVOIR de BELLES et BONNES DENTS
SERVEZ-VOUS TOUS LES JOURS DU
SAVON DENTIFRICE VIGIER
Le Meilleur Antiseptique, Pharmacie, 12, B^e Bonne-Nouvelle, Paris.

BORDEAUX — MARSEILLE
Apprenez chez vous rapidement la
COMPTABILITÉ
en vous adressant aux Établissements JAMET-BUFFEREAU, 96, Rue de Rivoli, Paris.
Lyon — Nancy — Lille — Bruxelles
Programme gratuit.

★★ Pour avoir toujours
du Café Délicieux ★★

Torréfaction parfaite • Arome concentré • Supériorité reconnue



Grande Cafétéria MASSET
138, 140, 142, Rue Ste-Catherine. — BORDEAUX
Expédition dans toute la France, FRANCO port et emballage, contre
mandat-poste, par colis postaux de 2 k. 500 et 4 k. 500.
Prix-Courant des CAFÉS Verts ou Torréfiés, sans frais, à toute demande.



LA REVUE COMIQUE, par Jehan Testevuide



— Ben oui, ben oui, je comprends bien qu'il faut des riches et des pauvres, des gros et des maigres... Seulement, moi, j'veux être dans les gros...



— Y me faudrait deux Broveninges et un couteau à virole... pour si qu'on m'attaquerait dans un train.



— J'voulons ben vous louer ces deux pièces pour 1000 frs. par mois... Seulement faudra nous faire avoir un bureau d'tabac, et pis faudra que vot' petite demoiselle épouse notre gars...



— M. X***, riche industriel, voyageant pour ses affaires, prend ses mesures pour n'être pas reconnu et dévalisé.

VIN GÉNÉREUX
TRÈS RICHE
EN QUINQUINA

BYRRH

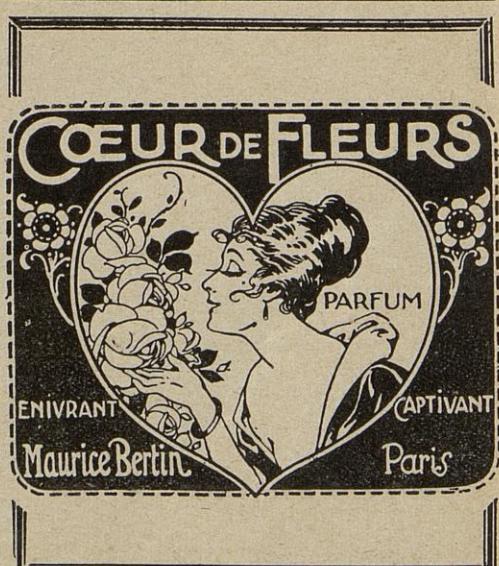
SE CONSOMME
EN FAMILLE
COMME AU CAFÉ

PICCALILLI
à la Moutarde
"GREY-POUPON"
Le Roi des CONDIMENTS

PARFUMS
PRODUITS DE BEAUTÉ
exiger sur chaque article
le Prénom et date de fondation 1917.
ERNEST COTY
EN VENTE PARTOUT
CROS:
8bis Rue Martel, PARIS.

la Vie Lyonnaise
est le 1^{er}
Périodique Illustré de Province
ACTUALITÉ — TOURISME — THÉÂTRE
SPORTS — ARTS — MODE — HUMOUR
G. BERTHILLIER, Dr — 3, Quai des Brotteaux, LYON
Envoyez franc d'un numéro spécimen contre 6 fr. 25 en timbres-poste

COGNAC J&F MARTELL
MAISON FONDÉE EN 1715
PRODUIT NATUREL des Vins récoltés et distillés dans la région de Cognac.
AGENTS POUR PARIS : LAFARIE & C^e.





Cafés Piollet

**GRANDE BRULERIE
DU SUD-EST**

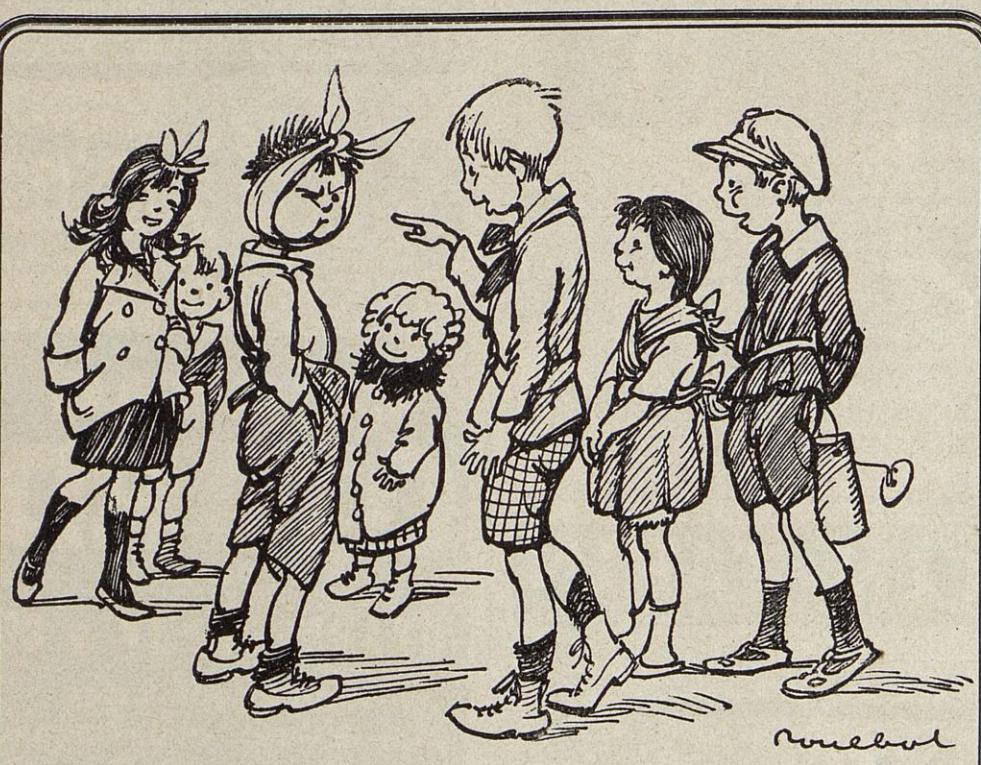
Usine modèle de Torréfaction à
GRENOBLE (Isère)

PRODUCTION JOURNALIÈRE :
10.000 KILOS

Expédition dans toute la France en G. V. et Colis Postaux

Demandez Prix et Echantillons

— FARCY —



- Y a donc pas de Dentol chez vous ?

LE DENTOL EAU PATE POUDRE SAVON

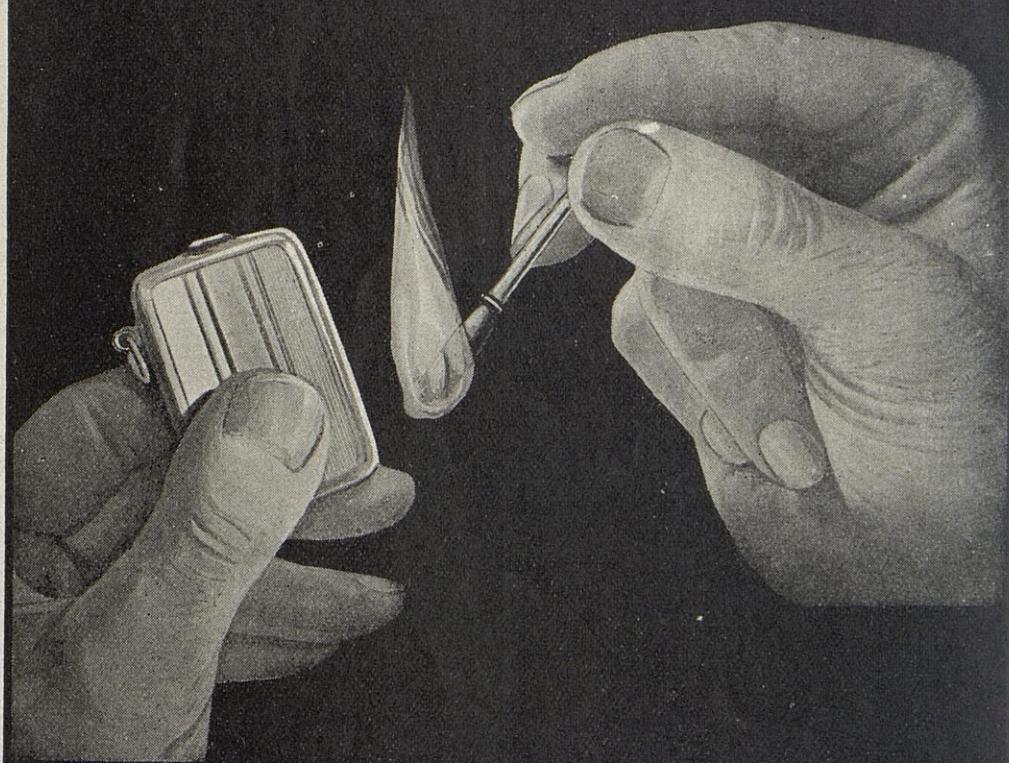
est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob - Paris.

BRIQUETS EN ARGENT CONTRÔLÉ



KIRBY, BEARD & C° L°

5.RUE AUBER . PARIS

MAISON FONDÉE EN 1743

LIQUEUR BENEDICTINE

SEINS
développés, reconstitués,
raffermis en deux mois par les
Pilules Orientales

Seul produit qui assure à la femme une poitrine parfaite sans nuire à la santé.
Le flacon av. notice, 11.60 francs cont.
mandat ou 12.20 contre remb.
J. RATTIE, ph*, 45, rue de l'Echiquier, PARIS.
Genève, Ph A. Junod · Bruxelles Ph St-Michel.

PHLÉBITES, FRACTURES PARALYSIES

Pour soulever le malade sans secousse
LIT - MÉCANIQUE - DUPONT
10, Rue Hautefeuille - PARIS (VI^e)
(près la place Saint-Michel)
TÉLÉPHONES : GOBELINS 18-67 ET 40-95
Maison fournie en 1847 - Fournisseur des Hôpitaux
Fauteuils, Vortures, Appareils mécaniques
Jambes artificielles. Chaussures orthopédiques
et TOUT ce qui concerne les malades et blessés
Sucursale à Lyon, 6, place Bellecour.

JUCUNDUM



MAURICE BERTIN
PARIS



M^{ON} HARTOG.J^R

5 RUE DES CAPUCINES PARIS
LA PERLE IMITATION "POTIEZ"
EST CELLE QUE L'ON AIME —
COPIE DE TOUS VOS BIJOUX DE TOUTES
VOS PIERRES. LES FAÇONS LES PLUS RICHES

DEMANDEZ MON
CATALOGUE P



Toilette intime

Pour conserver sa SANTE et sa BEAUTÉ
TOUTE FEMME doit faire usage
du PLUS PUISANT ANTISEPTIQUE, L'
ANIODOL
Souverain contre tous Malaises périodiques.
Préservatif et Curatif
des MALADIES INTIMES : Pertes, Métrites,
Salpingites, Fibromes, Cancers, etc.
DÉSODORISANT PARFAIT
TtesPhis. PRIX: 6 fr. le flacon pour 20 lit.

TRACTEURS AGRICOLES

de tous types et de toutes puissances
et toutes MACHINES AGRICOLES
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

ETABLISSEMENTS AGRICULTURAL
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre
Catalogue gratuit

OBÉSITÉ
LIN-TARIN
CONSTIPATION



COGNAC OTARD

OTARD-DUPUY & C^o

Etablis depuis 1795
dans le Château de Cognac
Berceau du Roi François I^{er}

SOTERKENOS

80 NETTOYAGE
Rue PAR LE
Taitbout VIDÉ
Louvre
18-12

PARIS
Installations fixes. — Machines mobiles
Appareils domestiques

Service à domicile : Paris et Banlieue



le mieux aménagé du monde entier

Traitements Spéciaux : Maladies de Foie et d'Estomac - Arthritisme

Ouvert depuis le 1^{er} Mai

SOURCES • CASINO • CONCERTS • TERRASSES

Nombreux Hôtels — Villas — Pensions de Famille.

Tables de régimes dans les Hôtels

LE MONDE ILLUSTRE

N° 3321 — 65^e Année.

SAMEDI 13 AOUT 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



S. E. MONSEIGNEUR CERETTI

Réprésentant le Saint Siège auprès du Gouvernement français, photographié dans les Salons de la Nonciature.
(Cliché Ed. Brissy, Chef du Service photographique du Monde Illustré).

Vacances Modernes

par Albert FLAMENT

Toutes les plages ne sont heureusement pas « à la mode ». Il est encore, au bord de la mer, de grandes étendues de sable désertes... Qu'on n'entende point ce mot dans le sens que lui donnerait un navigateur abordant une île inhabitée, mais avec la signification qu'il peut prendre entre les lèvres d'un Européen qui fréquente les stations réputées pour la « beauté de leur site » ou « l'excellence de leur climat... »

Désertes, c'est-à-dire, non habitées de juillet à septembre par des angevins ou des rennais, des lyonnais ou des parisiens, privées de tout chalet, toute villa, hôtel de la Mer, de l'Océan ou de la Baie et, par conséquent, de tout casino. Le sable de ces plages n'est recouvert d'aucune planche. L'horizon conserve ses lignes primitives, les tapis des cultures, la blonde ondulation des épis, le vert des betteraves, la blanche floraison du sarrazin, l'ennoblissent, le rendent familier ; mais on n'y voit point de cabines, de dames rassemblées sous des parasols rayés de rouge, ni marocain ambulant offrant des tapis.

Ces plages « désertes » ne le demeurent point complètement, juillet venu. Il existe toujours quelque gentilhommière aux environs, dont les propriétaires et les invités viennent passer là deux heures à prendre des bains, faire des parties de ballon ou de croquet, goûter autour d'un feu improvisé ou, tout simplement, suivre des yeux l'incessant mouvement des vagues, voir avancer, puis reculer le flot, spectacle toujours nouveau, toujours passionnant, l'un des plus anciens que le monde ait offert à l'homme et dont l'attrait n'a point changé.

Se trouver ainsi devant la mer, en compagnie de quelques amis, de sa famille, posséder à soi seul, pendant l'heure qu'on y aura vécu, cette longue étendue de sable dont chaque marée rend la surface pareille à ce qu'elle fut au début des âges, c'est une jouissance que ne connaissent pas ceux qui suivent étroitement les disciplines de la fortune ou qui ne peuvent point se passer du voisinage bruyant de leurs semblables. Ce qu'ils préfèrent, c'est la plage-squared, la station soi-disant mondaine, où l'on peut, où l'on doit, se montrer élégamment vêtu, rivaliser d'automobiles et de collier de perles, même fausses... ; où l'on voit annoncer la tournée de M. Galipaux comme une nouveauté qui fait sensation et l'éventualité d'une représentation de *Faust*, par des « artistes » de hasard, comme autorisant les plus vains espoirs de passer une soirée délicieuse...

A l'époque approximative des grandes chaleurs, les plages en apparence désertes, se peuplent aussi, depuis quelques années et chaque année en plus grand nombre, d'enfants nécessiteux des grandes villes, que des personnes charitables, ou, plutôt : des personnes humaines, se sont avisées d'envoyer, tout comme les petits riches, prendre des bains de mer fortifiants et respirer l'air salubre de la mer.

Le mot charitable est aujourd'hui démodé,



La corde est le refuge des profanes, qui ignorent la science de la nage.

inexpressif. On l'a trop fréquemment employé, trop de personnes en vivent et s'en font une armure, un pavillon, qui abrite de bien vilaine marchandise... trop de fêtes sont de charité ou, plutôt, la charité sert de prétexte à trop de fêtes, pour n'avoir pas perdu son sens véritable. On se croit charitable en payant cent francs l'entrée d'un bal, auquel on espère se divertir beaucoup alors qu'on refuserait cette même somme à un indigent, pour lequel elle serait un éblouissement, autrement lumineux que le bal le plus réussi.

Un être humain ne sait pas s'il fait la charité. Il lui est intolérable de voir la misère, sans tenter un effort pour y remédier. Il ne se soucie point de savoir en quelle compagnie il se trouvera dans une œuvre, ni si les journaux pourront publier sa souscription.

**

La guerre ouvrit un champ illimité à ces initiatives spontanées, d'autant plus ardentes qu'elles étaient secrètes et désintéressées.

... Non loin d'une de ces grèves demeurées désertes et que ferment l'horizon des terres labourées et des champs péniblement gagnés sur la lande, un petit château du dix-huitième siècle, habité par une famille nombreuse, jusque vers la fin du siècle dernier... Pendant cinq ans, lorsque je passais par là, j'ai vu la vieille demeure maintenant bien délabrée, pleine de soldats blessés ou convalescents. On en put compter jusqu'à trente... Enfoui dans la verdure, abrité par les branches de chênes plus caducs que l'habitation, le petit château de la Mothe semblait bien plus destiné à servir de cadre au conte de *la Belle au Bois Dormant*, que de refuge, pendant leur convalescence, à des blessés de la grande guerre... Pour y parvenir, il fallait suivre un chemin creux, s'enfoncer sous le couvert des arbres, que les souffles de la mer toute proche n'avaient pu briser, ni empêcher de grandir.

Une seule femme, aidée d'une servante supportait le fardeau de soigner, de veiller, de

faire vivre, les trente hommes réunis là, sortis tout récemment de l'hôpital, souvent mal guéris, et qui attendaient d'elle les soins, les consolations, les encouragements, l'aide d'une mère, d'une sœur...

Cette femme, qui vivait là toute seule, était encore dans la force ou, plutôt, dans la robustesse de l'âge. Elle ressemblait aux chênes trapus et rugueux qui environnaient sa maison. Ses cheveux tirés sur la tête commençaient à grisonner. On l'appelait : « Mademoiselle ». Sur sa jupe noire, retroussée à la ceinture, elle portait un tablier gris et blanc. Je ne l'ai jamais vue autrement vêtue, quelle que fut la saison.

« Mademoiselle » se levait avec le jour en été et l'hiver, bien avant que la première clarté parût dans le ciel. Elle ne se couchait que la dernière, lorsque, dans le salon transformé en dortoir, avec seize ou dix-huit lits, dans les chambres du premier étage où d'autres hommes dormaient, le silence était enfin complet, aussi absolu qu'il peut l'être, dans une maison où sommeillent une trentaine d'hommes convalescents... Une toux persistait, un gémissement s'élevait, un juron à demi étouffé... La gardienne regagnait, au premier étage, sa chambre de jadis, la chambre de sa jeunesse, la seule qui n'eût pas été transformée en dortoir... Son pas pesant faisait crier les vieilles marches et puis, ayant recommandé son âme à Dieu, cette femme humaine, s'endormait...

Son sommeil était moins paisible que celui de ses hôtes. Bien des fois il lui arrivait, n'ayant plus qu'une vingtaine de francs à la maison, car elle n'était pas riche, de ne pas savoir comment elle pourrait acheter à Saint-Malo le lendemain, la viande nécessaire à la nourriture de ces hommes, qui avaient faim...

Pour les légumes, le potager suffisait encore. Ce potager, j'allais m'y promener à chaque visite que je faisais à cette humble et robuste française. C'était un nouveau miracle, dans cette maison dont l'existence semblait miraculeuse déjà... Les allées n'en étaient point ratissées, certes, mais les carrés soigneusement entretenus, les semis faits à l'époque voulue, la terre bêchée en temps opportun... Un convalescent de bonne volonté donnait un coup de mains ; « Mademoiselle » venait sarcler, planter, ripailler, entre deux repas, la vaisselle, un pansement, une course à Saint-Malo par le tramway à va-peur... Les passants ne connaissaient guère ce coin perdu, isolé, — il fallait faire quatre et même cinq kilomètres à pied pour atteindre la plus prochaine station du train, — et le Hasard, qui, parfois, remplit à propos une bourse vide, ne pouvait se manifester, si loin des chemins parcourus par les autos et les familles en villégiature dans la région.

Jusqu'après l'armistice, « Mademoiselle » tint bon. Elle ne renvoya son dernier convalescent que valide et la maison ne se trouva vide que le jour où, décidément, on ne put trouver, avec la meilleure volonté du monde, un seul blessé à envoyer à la Mothe.

Cependant, vous eussiez vainement cherché dans le torrent de citations, de rubans destinés à récompenser le mérite, le nom de Mlle de Léhen. Savait-elle seulement, la brave « Mademoiselle », qu'il existât des médailles de la Re-



Joyeux retour après une fructueuse pêche de crevettes.

connaissance et qu'il y en eût trois classes ! D'ailleurs, est-ce qu'un prix Monthyon n'eût pas mieux fait son affaire ? Mais l'Académie qui le décerne, ne s'en va pas chercher la canne à la main, le mérite où il se cache. Il faut qu'on lui amène des sujets tout préparés, connus, contrôlés, estampillés, recommandés officiellement et avec lesquels elle n'a aucun effort à faire... D'ailleurs, ce n'est pas l'absence de ruban, de médaille et de prix qui rendait « Mademoiselle » soucieuse. Ses cheveux avaient blanchi pendant les cinq années qu'elle venait de vivre, mais elle n'avait perdu ni sa robustesse, ni son courage, ni sa foi. Sa grande maison si délabrée, lui semblait bien plus vide qu'autrefois. Elle ne pouvait plus supporter le silence qui l'emplissait, du moins, je l'imagine, car là-dessus, non plus que sur le reste, elle ne fit de confidences à personne...

Toujours est-il que, lorsque je revins la voir, à l'été de 1919, Mlle de Léhen avait remplacé tous ses soldats convalescents par des enfants... Puisque trente hommes avaient occupé, pendant cinq ans, le rez-de-chaussée et le premier étage de sa maison, une quarantaine d'enfants n'étaient point pour l'effrayer. Elle les avait... Ils y sont encore. Ils y seront... jusqu'à ce que « Mademoiselle » ne puisse plus faire la cuisine à ce petit monde là, travailler au potager, porter les fardeaux, remuer les paillasses, porter les infirmes, se dévouer à une souffrance, tenter d'adoucir une peine, ni recevoir dans sa chambre même les lits des petits tuberculeux.

**

Sur la grande plage déserte, vers laquelle de beaux arbres paraissent avancer un peu plus chaque saison, où la vague épouse le sable à chaque marée, mais que ne déshonore le toit pointu d'aucun chalet, des enfants misérables creusent des trous, bâttent des forts éphémères, luttent ensemble, s'appellent à grands cris, orga-

nisent des courses et des simulacres de combats ; leurs jambes et leurs bras sont brûlés par le soleil, leur visage hâlé comme celui des marins. Lorsqu'ils retourneront à la ville ils y rapporteront la santé et la joie...

Dans le voisinage de chaque plage fréquentée, sur les grèves désertes, des colonies d'enfants pauvres ne devraient-elles pas vivre pendant la belle saison, aux frais de ceux qui peuvent se priver un peu, sans grand dommage pour leur égoïsme ou leur santé ? Mais il ne faut point que des personnes *charitables* pour mener ces entreprises à bien, il y faut des âmes *humaines*... Et c'est ce que « l'humanité » possède le moins !

Cependant, il s'en trouve, auxquelles l'enseignement de la guerre n'a pas été vain. Les colonies de vacances se sont multipliées. Jamais on ne dira suffisamment leur efficacité et l'urgence de les rendre, au plus tôt, plus nombreuses. Que les familles chargées d'enfants apprennent à confier sans arrière-pensée, sans humiliation l'un ou plusieurs des leurs, à ces groupements qui sauvent ainsi la vie à tant de petits déshérités.

J'ai fréquemment sous les yeux l'une de ces colonies de petits parisiens à la mer... Si des personnes *charitables* les voyaient, elles seraient bien capables d'en devenir *humaines*. Un maître d'éducation physique entraîne ces petits mai-griots à devenir, sinon des athlètes, du moins des hommes développés par le sport, aguerris et capables de surmonter sans fatigue et sans effort, les difficultés de la vie quotidienne.

Ce geste de l'homme chargé de famille qui remet à un autre son enfant, pour lui donner ces forces, cette santé, ces plaisirs, est un des plus beaux, des plus impressionnantes du monde moderne. Il tend à s'affirmer chaque saison. Tous les efforts de la société devraient s'efforcer de le rendre plus confiant encore, plus naturel, et c'est ainsi que seraient évités bien des conflits et bien des malheurs.

Trois clairons et deux tambours précèdent la colonne d'une centaine d'enfants qui s'avance le long d'un chemin creux menant à la mer, deux instructeurs les accompagnent, qui marquent le pas, et à l'arrivée, font exécuter les mouvements avec un ensemble qui suscite l'admiration des enfants du bourg accourus pour voir passer la petite troupe et qui l'ont suivie. Cependant, ces parisiens de huit à treize ans ne mènent que depuis quelques jours la vie de plein air, et ne sont entraînés que depuis leur arrivée. Dans les regards on lit une véritable joie. La journée fut chaude, les exercices nombreux, le bain mouvementé, la marche dura près de trois quarts d'heure ; cependant, aucun symptôme de fatigue ne se trahit sur les visages brûlés par le soleil. Au coup de sifflet qui annonce le dispersement, chacun gagne son lit, au-dessus duquel se trouve le quart et la serviette du repas. Quelques instants après, les mains lavées, les enfants gagnent la salle du réfectoire...

L'un de ceux qui s'occupent le plus *humainement* de la colonie, me dit qu'il n'est pas défendu de croire qu'il se trouvera, parmi ces enfants, plusieurs hommes qui réussiront et qui reviendront un jour se promener par ici, afin de montrer à leurs enfants l'endroit où ils passeront leurs premières vacances, découvriraient la nature, connoîtront la mer et les horizons que ne ferme point le grand cercle des cheminées...

Le soleil venait de disparaître, dans la grande salle du réfectoire, une femme s'était mise au piano et les enfants avant de se mettre à table écouteaient presque religieusement la musicienne, qui ajoutait, à la joie que le plein air et l'exercice leur procurait, le sentiment de la famille... Sentiment que tout homme devrait éprouver, seule véritable douceur ici-bas, et qu'il faut se hâter d'inculquer aux enfants, avant que la vie ne leur ait appris l'amère illusion de toute chose...

Albert FLAMENT.

BERLIN MANIFESTE CONTRE LA GUERRE

Une manifestation monstrue a été organisée, à Berlin, par les deux partis socialistes — il est à remarquer que les communistes s'étaient abstenus d'y participer — le jour anniversaire de la déclaration de guerre : un immense cortège, où se pressaient un grand nombre d'anciens combattants, parti du Lustgarten, et accompagné par des automobilistes, qui distribuaient des tracts pacifistes, a traversé une partie de la Capitale. Des pancartes portant l'inscription « Nie wieder Krieg » (la guerre est finie pour toujours), ont été promenées par les manifestants, qui se montrèrent parfaitement calmes — la police n'eut pas à intervenir —. Des orateurs ont préconisé une politique étrangère pacifiste, déclarant que l'idée de revanche devait être énergiquement combattue par le refus du service en temps de guerre et le refus de fabriquer des armes et des munitions ; leurs discours ont été très applaudis.

Des démonstrations analogues ont eu lieu dans diverses villes allemandes, notamment à Dresde et à Munich.

Il faut s'empêtrer d'ajouter que les nationalistes ne se sont pas fait faute d'organiser, eux aussi, d'importants meetings, se montrant nettement partisans de la cause monarchique, à laquelle, ne l'oubliions pas, toute la bourgeoisie d'Outre Rhin est restée fidèlement dévouée.



Madame Einstein (X), la femme de l'illustre savant allemand, distribue des tracts pacifistes.



La foule massée au Lustgarten écoute les discours des orateurs, qui s'élèvent énergiquement contre l'idée de revanche.



Les Délégués photographiés entre deux séances. — De gauche à droite : Lord Curzon, MM. Lloyd George, Briand, Ph. Berthelot, Bonomi, Loucheur, Marquis della Torretta, Colonel Harvey, Viscomte Ishii, Marquis Hayashi.

AU CONSEIL SUPRÈME LE SORT DE LA HAUTE-SILÉSIE

L'armistice fut signé le 11 novembre 1918 et la paix le 28 juin 1919, à Versailles.

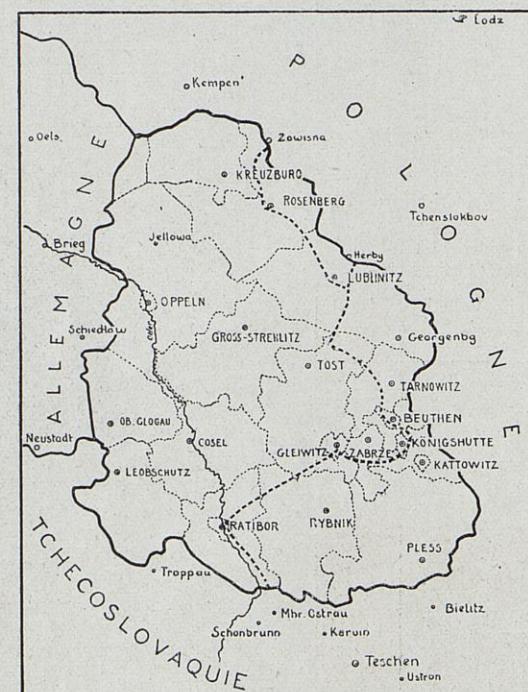
Depuis deux ans, dix-neuf conférences du Conseil Suprême ont eu lieu, Paris, Londres, Hythe, San Remo, Spa... ont tour à tour abrité les plénipotentiaires des pays alliés, dont la tâche est quelque peu malaisée et point réjouissante, et voici que commence la vingtième réunion qui ne sera pas la dernière.

Les âmes simples ne comprennent pas ces retards pour des questions qui devraient, à leur sens, se régler alors que nous avions l'arme aux pieds.

Les diplomates, qui sont subtils, mais qui n'ont pas l'âme simple, expliquent parfaitement la nécessité de ces conférences où, chaque fois, un allié perd un gage sans en gagner un nouveau.

En fait, la réunion du Conseil Suprême à Paris débute dimanche soir pendant le dîner, auquel M. Lloyd George convie M. Briand à l'hôtel Crillon. La conversation fut cordiale. Le Premier anglais se plaint amèrement des campagnes de presse de certains journaux français, mais il affirma une fois de plus que la fraternité des deux peuples français et anglais est indissoluble et que, par conséquent, l'amitié franco-anglaise sortira intacte de cette conférence.

Après le dîner, les deux présidents du Conseil se retirèrent sur la terrasse qui domine la place de la Concorde et là, ils causèrent, pendant près d'une heure, de la Haute-Silésie, en contemplant l'admirable place illuminée.



Carte de Haute-Silésie. Les « lignes Sforza » sont indiquées par les gros pointillés.

De très bonne humeur, M. Lloyd George affirma qu'il ne connaissait pas le travail de ses experts et qu'il allait s'en occuper. M. Lloyd George dit qu'il avait eu énormément à faire avec les Dominicains et également avec l'Irlande, ce qui l'avait quelque peu obligé à abandonner la question de Haute-Silésie. Tant de candide franchise charma M. Briand et les deux hommes se firent confidences de ce que chaque pays désire et comment chacun d'eux entrevoit la façon de découvrir cette province dont s'occupe le monde entier.

Bref, ce fut cordial et discrètement amical.

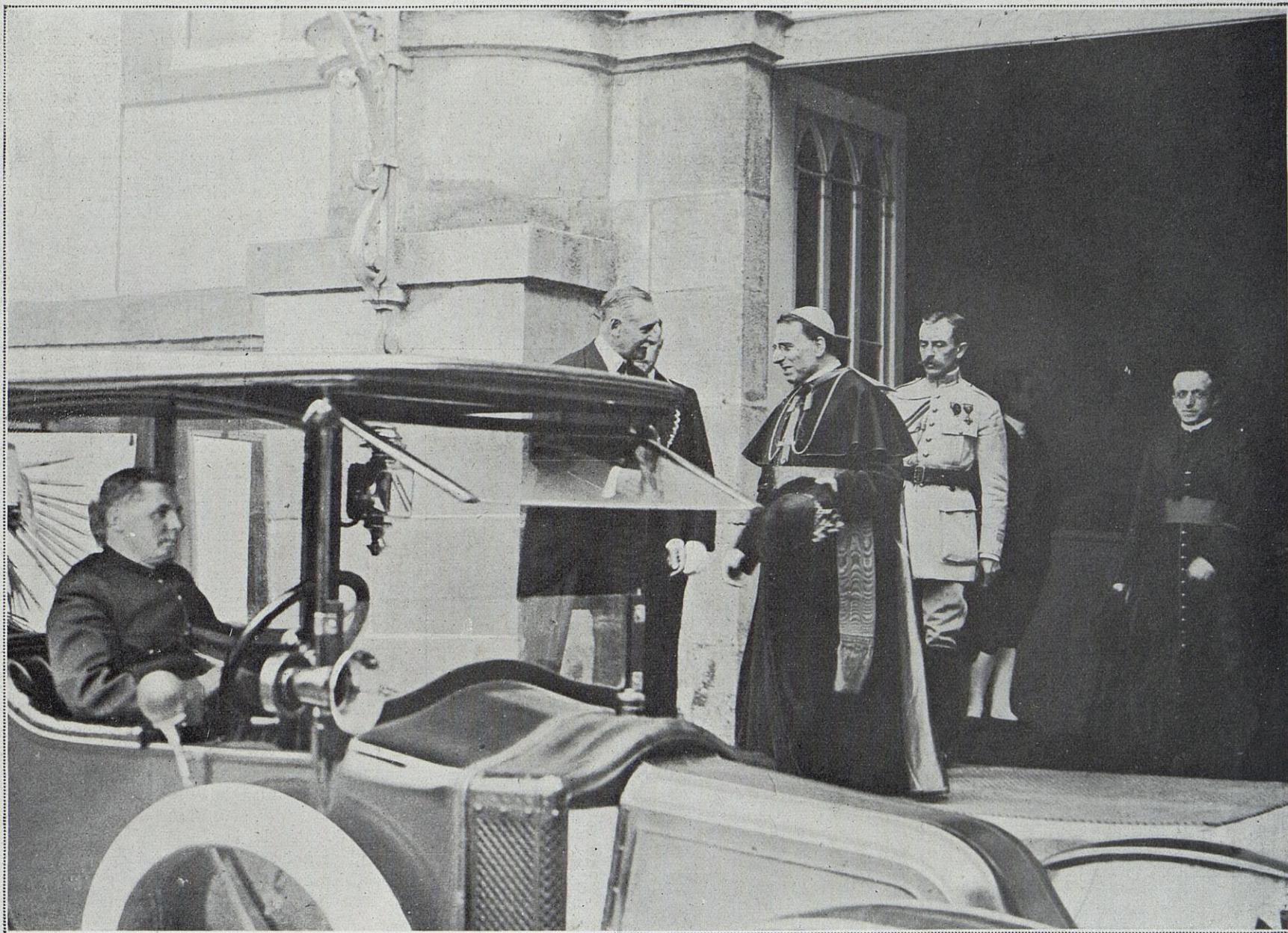
Le lundi 8 août, les conversations commencent en présence de M. Bonomi, président italien du Conseil et de son ministre des Affaires étrangères, en présence des ambassadeurs japonais de Paris et de Londres et devant le témoin américain, ce colonel Harvey si droit, si mince, et qui paraît tellement austère derrière des lunettes noires et rondes.

On aborda froidement la difficulté : le partage politique du bassin industriel de Haute-Silésie. Tout le monde songeait au projet Sforza, mais personne n'en parlait. On discuta, on palabréa. On entendit experts et commissaires.

Et finalement, on s'entendra parce qu'il faut qu'on s'entende pour le bien et la paix des peuples du monde entier. Et puis, comme l'avait dit M. Lloyd George à M. Briand, les deux grandes nations comprendraient mal que nous puissions nous brouiller pour une question si lointaine. Et la volonté des peuples dictant quand même les décisions des ministres, la conférence de Paris verra une fois de plus le renouvellement du bail franco-anglais ce qui ne veut pas dire que la besogne taïte ne sera pas à refaire et que la décision prise sera exécutée. Tout cela est évidemment aléatoire. Mais le Conseil Suprême l'ignore et continue à trancher, à découper et à décider comme si, vraiment, ses décisions étaient exécutoires sans appel.

Quoiqu'il advienne d'ailleurs, on saura reconnaître le mérite des ministres alliés qui ont le courage remarqué de tenir un Conseil, même supérieur, en plein mois d'août, à Paris, où un accueil glacial était de circonstance, semble-t-il.

A de GOBART.



MONSEIGNEUR CERETTI A RAMBOUILLET

Le Nonce apostolique s'est rendu, le 6 Août, à Rambouillet, pour remettre au Président de la République ses lettres de créance. On voit ici le prélat regagnant son automobile, accompagné par M. Becq de Fouquières, chef du Protocole.

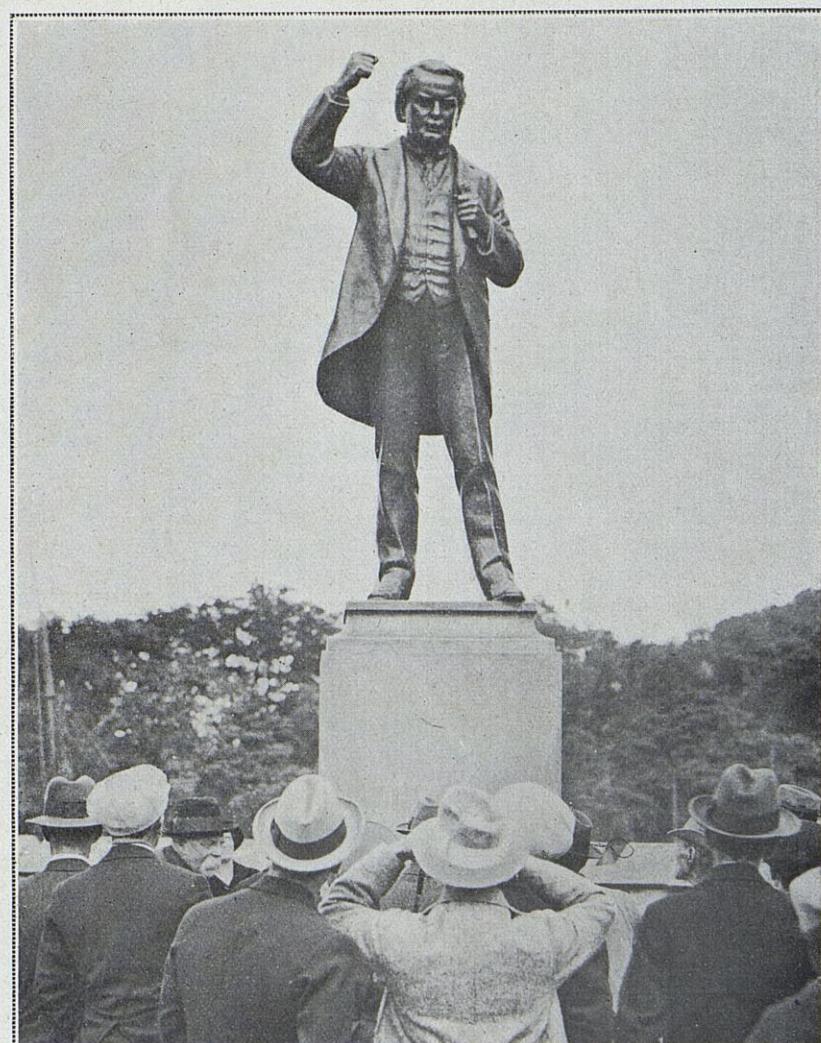
M. LLOYD GEORGE A SA STATUE

Une statue vient d'être élevée à M. Lloyd George à Castle Square, près du fameux château de Carnavon. M. Hughes, premier ministre d'Australie, qui a présidé la cérémonie d'inauguration, à laquelle assistaient Mme et Miss Lloyd George, rendit hommage « au plus grand des fils du Pays de Galles qui incarne l'esprit et le génie de sa race. M. Lloyd George, pendant la guerre et depuis l'armistice, s'est comporté comme un leader digne d'une grande nation traversant les jours les plus critiques de son histoire ».

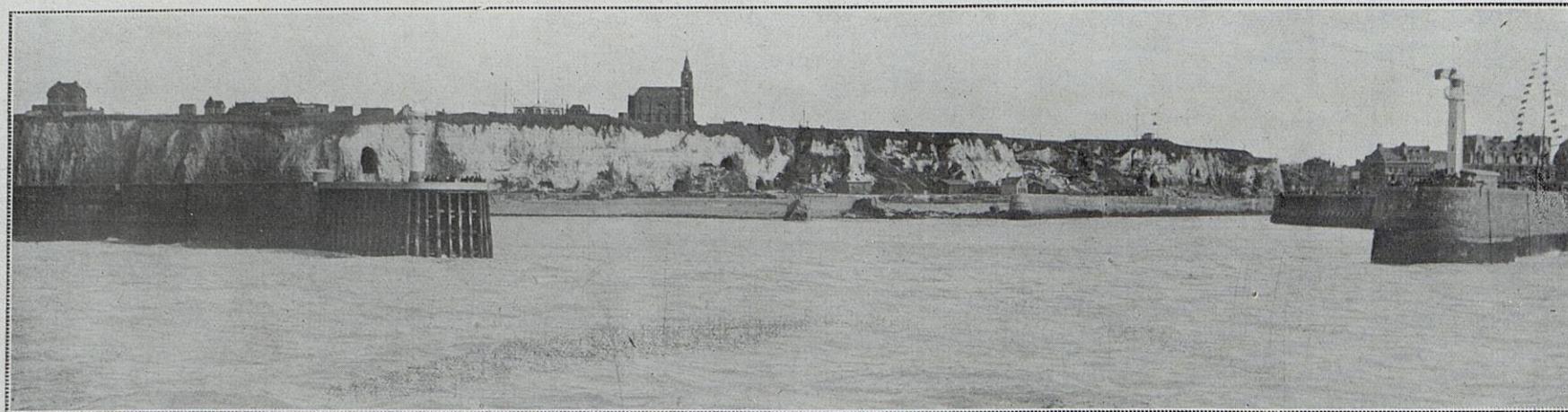
Deux bas-reliefs ont été apposés sur le piédestal : l'un représentant la Conférence de la Paix, l'autre l'école de Llanystudwy, où le « Premier » fit ses études. Il est assez piquant de remarquer la hardiesse avec laquelle l'artiste a campé son héros à la Conférence de Paris. Le Premier Gallois, debout, dicte la Paix au Monde, qui, anxieusement, écoute ses décisions — irrévocables. Cette séance symbolique surprend un peu par une exagération, dont n'abusent guère cependant nos Alliés d'Outre-Manche.



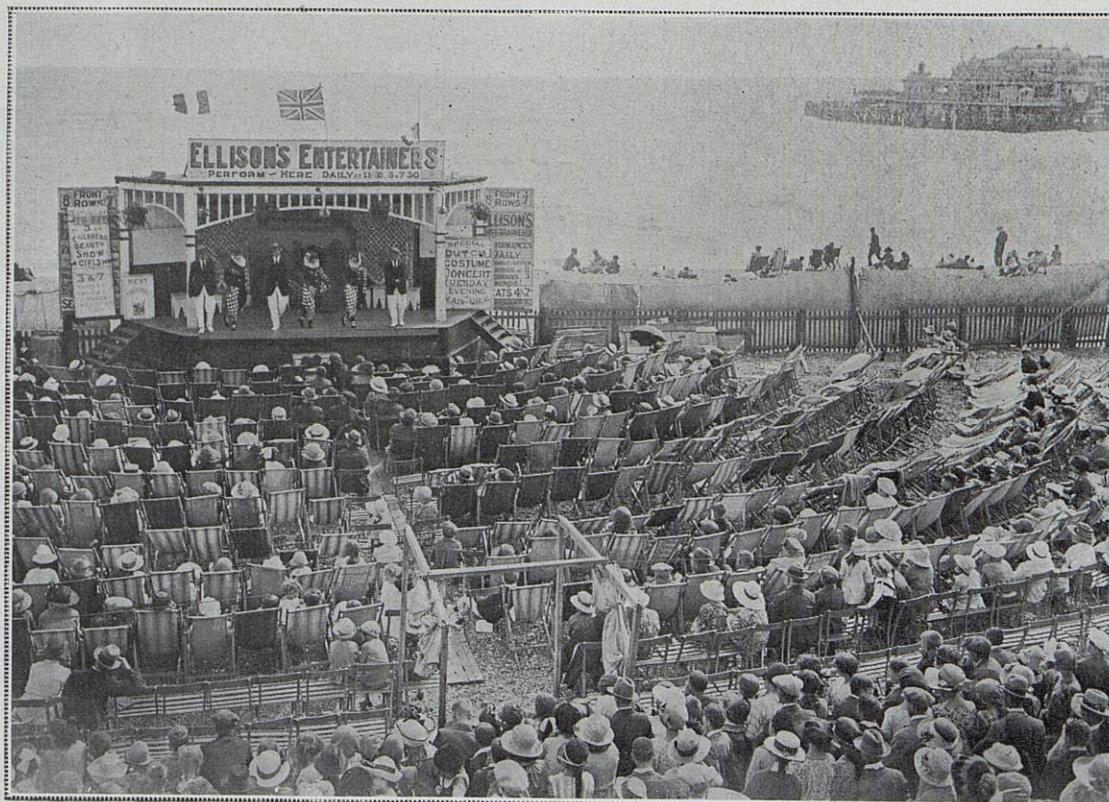
Le bas-relief représentant la Conférence de la Paix.



L'inauguration de la statue de M. Lloyd George, érigée près du château de Carnavon.



L'entrée du port de Dieppe.



Les distractions de tout genre abondent à Brighton, témoin ce music-hall, hardiment installé au bord de la mer et caressé par les vagues.

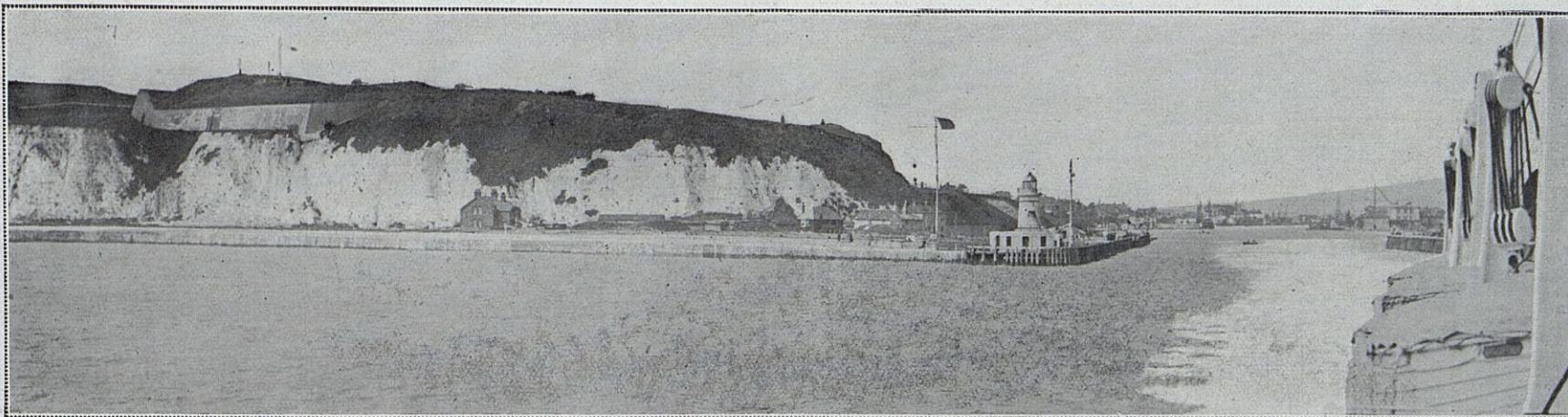
LE PREMIER VOYAGE DU "VERSAILLES" SUR LA COTE ANGLAISE

Le nouveau paquebot « Versailles » de la Compagnie des chemins de fer de l'Etat vient d'effectuer dans de parfaites conditions son premier voyage. Malgré une mer assez forte, sans que les passagers soient incommodés par le « roulis », même le plus léger, le navire est arrivé à Newhaven, à peine 2 h. 50 après son départ de Dieppe. MM. Dejean, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Etat, Tony Reymond, secrétaire général, la municipalité de Dieppe conduite par le maire, M. Rembert, MM. Sassier, sous-préfet de Dieppe, Thoumyre, député de la Seine-Inférieure avaient pris place à bord du « Versailles » ; un train spécial les conduisit de Newhaven à Brighton, où M. William Forbes, directeur du « South Coast Railway » et le maire de Brighton souhaiteront la bienvenue à leurs hôtes.

Au cours d'un banquet, offert le soir par la municipalité de Brighton, des discours furent prononcés par MM. Dejean, Forbes, Baldwin, Sassier, Thoumyre, les maires de Dieppe et de Brighton, qui tour à tour rappelèrent les inté-



Vue pittoresque de la plage de Brighton, station balnéaire des Londoniens.



L'arrivée à Newhaven.

rêts commerciaux communs de Dieppe et de Brighton, soulignèrent l'importance des réunions resserrant l'Entente cordiale, qui prit naissance en 1904 dans une fête semblable à Brighton.

La célèbre plage anglaise, où des milliers de londoniens vont chercher le repos et les agréments de la mer, possède de délicieuses promenades et des « pier » renommés ; une courte excursion avait été organisée, qui permit aux hôtes du maire de Brighton, d'admirer, avant leur départ, tous les charmes de ce rivage connu et élégant.

* *

Le « Versailles », qui mesure 93 mètres de longueur, peut emporter 1200 passagers. Deux paquebots à grande vitesse, le « Newhaven » et le « Rouen » qui assurent le service entre Dieppe et Newhaven battaient déjà pavillon français. Le « Versailles », muni de tous les perfectionnements et du confort moderne, vient ajouter son nom à la liste de ces bâtiments, qui relient par la voie la plus directe et la plus rapide Paris à Londres.



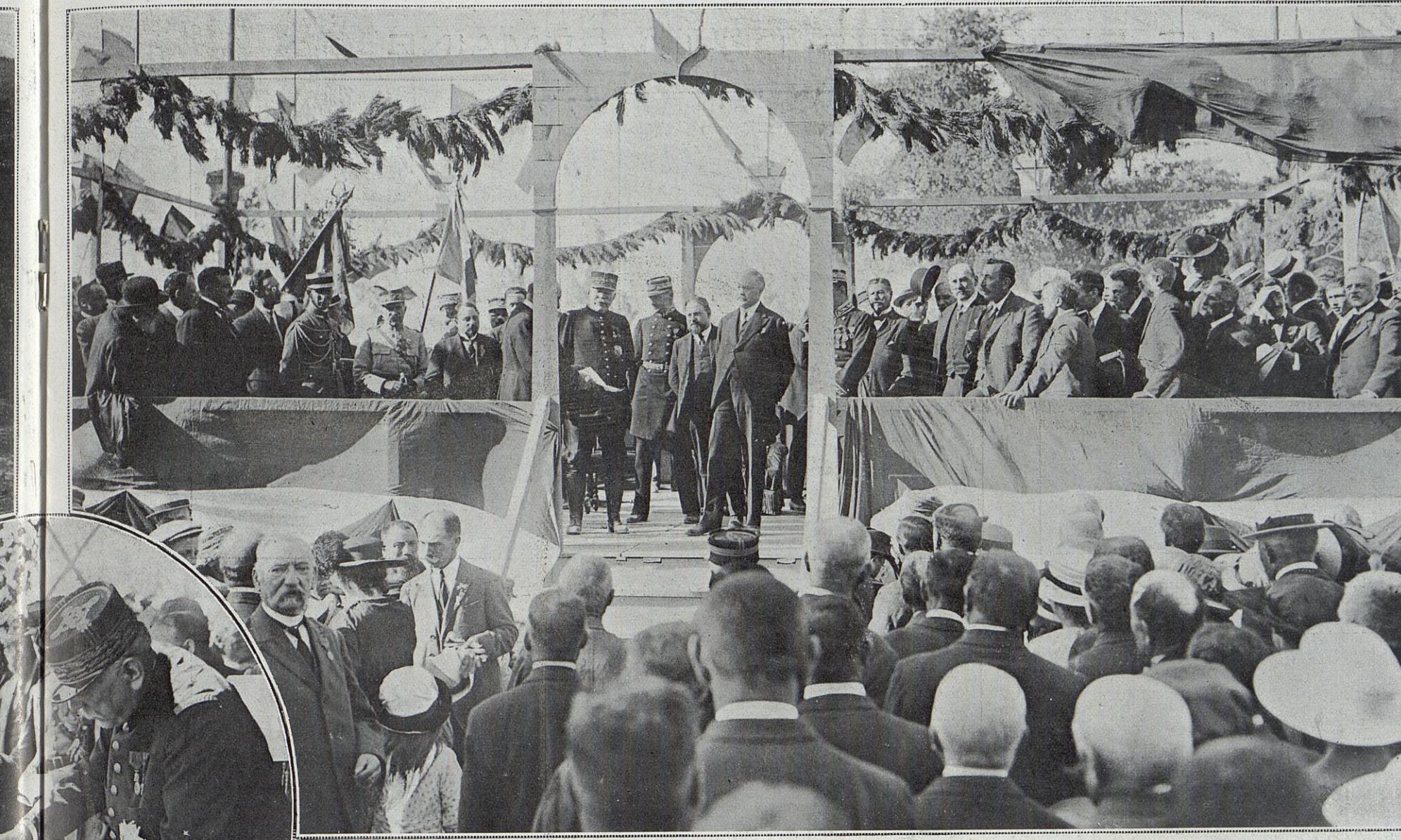
Devant le Royal Pavillon, à Brighton. — *De gauche à droite* : MM. Tony Reymond, Secrétaire général des Chemins de fer de l'Etat, Bertram Southall, Maire de Brighton, Sir William Forbes, Directeur de la Compagnie des Chemins de fer de Londres Brighton et South Coast, Thoumyre, député, Dejean, Directeur des Chemins de fer de l'Etat. — *A droite* : MM. Nasse, Ingénieur en chef du Matériel des Chemins de fer de l'Etat, Coche, ancien maire de Dieppe.



Le « Versailles » accoste à Dieppe, après avoir effectué son premier voyage.



Vue de la cérémonie à Craonne, où seules s'élèvent aujourd'hui de simples petites maisons de bois.



Les personnalités officielles à Guignicourt, un des rares villages de la région qui commencent à renaitre.



Le Maréchal Joffre remet les décorations aux maires des communes dévastées.

Dans le médaillon : Une fillette reçoit la croix de guerre de Vailly.



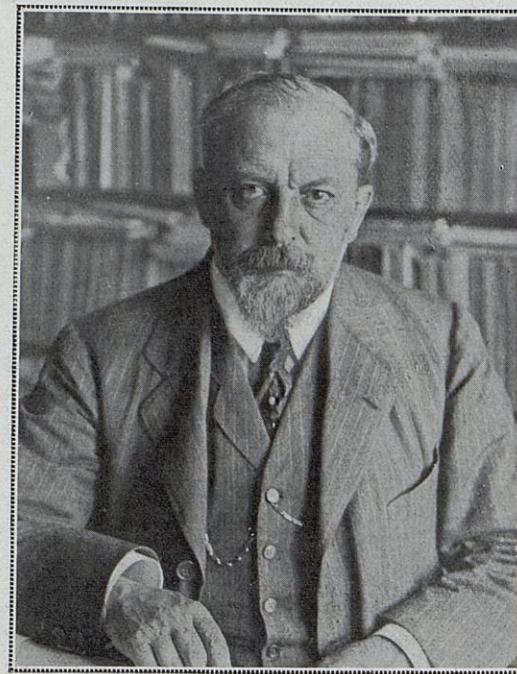
Le Comte Ehrensvard rappelle l'héroïsme des volontaires suédois qui défendirent Craonne.

M. LOUCHEUR ET LE MARÉCHAL JOFFRE REMETTENT LA CROIX DE GUERRE A QUATRE-VINGT-QUINZE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES

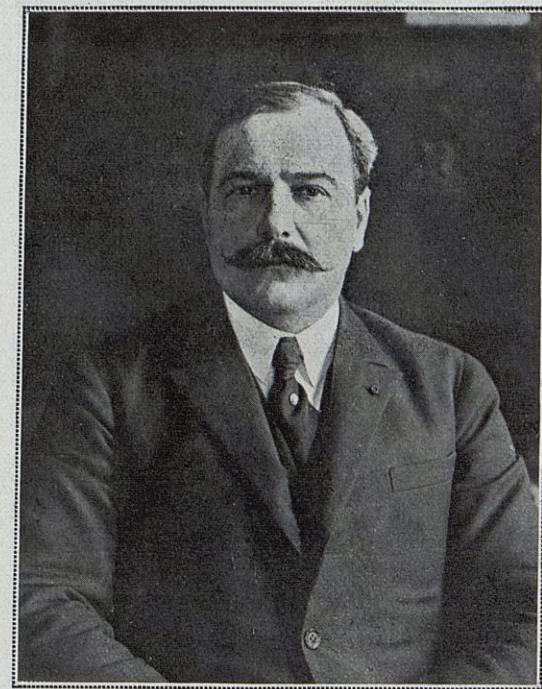
LE BLOC-NOTES DE LA SEMAINE



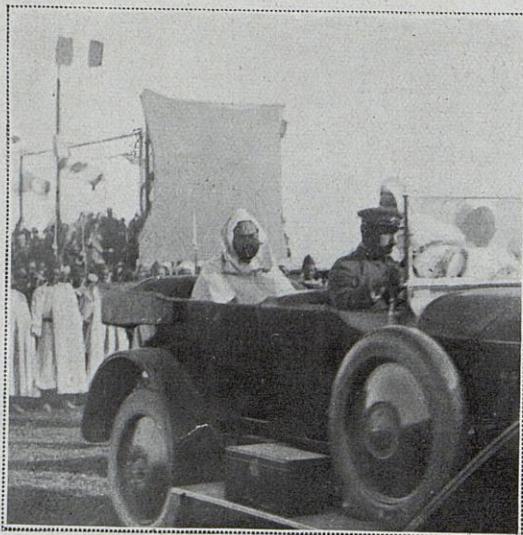
M. Labussière, Directeur de l'Administration départementale et communale.



M. Steeg, récemment nommé Gouverneur général de l'Algérie.



M. Durand, le nouveau Directeur de la Sûreté générale.



L'ex-Sultan du Maroc, Moulay-Hafid, frère et prédecesseur du Sultan actuel Moulay-Youssef, a offert sa soumission à l'Ambassadeur de France à Madrid. Moulay-Youssef, grand ami de la France, et que l'on voit ici à Fez, demeure donc Sultan incontesté.



Les Souverains de Danemark ont visité l'Irlande et le Groenland. Dans cette dernière terre arctique, que n'avait jamais foulé un personnage royal, les femmes indigènes, vêtues de pittoresques costumes, reçurent le roi Christian X.



Le célèbre ténor Caruso, qui vient de mourir à Naples.



De solennelles funérailles ont été faites à l'Inspecteur Curnier, victime des bandits du rapide Paris-Marseille.

LES SPORTS

La grande semaine de yachting de Cowes a obtenu cette année son habituel succès. Cowes sur le Solent à l'embouchure de la Medina, qui arrose l'Ile de Wight, est le siège du Royal Yacht Squadron, le Jockey-Club du yachting, qui organise chaque année en août, la grande semaine de régates où sont disputés les grands prix et coupes royales.

Edouard VII, lorsqu'il était Prince de Galles, prenait part chaque année à ce meeting menant lui-même ses yachts.

Le roi George suit l'exemple de son père, et on a pu le voir cette année à bord de son grand cotre *Britannia*, tirant sur la grande écoute avec ses marins.

Par suite de la violence du vent, les régates de cette année ont été très mouvementées.

Plusieurs yachtmens furent précipités à la mer.



Barthélémy, gagnant du petit Tour de France au Vélodrome du parc des Princes.

Parmi eux citons : le maréchal Wilson, un ami du maréchal Foch, sir Charles Seely. Tous deux très bons nageurs purent être sauvés.

Le roi d'Angleterre, heureux concurrent, fut acclamé par les innombrables spectateurs du beau meeting.

L'aviateur suisse Durafour caressait depuis longtemps, le projet d'atterrir sur le sommet du Mont-Blanc sans toutefois se poser sur le faîte extrême de la montagne que constitue seulement une arête de neige durecie ; le pilote s'envola le samedi 30, de Lausanne avec un petit avion G.-3 — du type de celui qui atterrit en 1919 sur un toit de Paris — et montant à l'extrémité de son plafonnier, il alla adroitement poser ses skis sur une sorte de corniche de 300 mètres de superficie environ, seul terre-plein accessible d'atterrissement situé à 4.300 mètres au dôme du Goûter (Mont Blanc). Sans avoir coupé son moteur, Durafour repartit et descendit à Chamonix dans d'excellentes conditions.

Un championnat qui nous échappe. Disputé hier à Copenhague, le championnat du monde de vitesse (cyclisme) a été gagné par le hollandais Moeskops, battant dans la finale l'américain Spears par une roue et notre champion Sergent par une longueur.

Gros succès au Parc des Princes, pour le Petit Tour de France, aux péripéties amusantes et au cours duquel nous pûmes en outre applaudir à du



Le Yacht « Britannia », commandé par le roi George V (×), gagne une des grandes épreuves des régates de Cowes.



Le Genevois H. Durafour, au volant de l'appareil avec lequel il réussit à atterrir au sommet du Mont Blanc.

beau sport. Le populaire Barthélémy sortit vainqueur de cette épreuve.

Les championnats de Paris (aviron), disputés à Juvisy, ont remporté le plus vif succès. Belloin (R. C. de Paris) a triomphé en skiff juniors.

Le championnat à quatre est revenu à la S. N. de la Marne. La finale de la Coupe Glandaz a été gagnée par le R. C. de Paris. Plé de la S. N. Marne enlève le championnat skiff seniors. Académie gagne la course à quatre de Dames.

En double sculls victoire de Levasseur et Bisson de la S. N. H. S. Le championnat à 8 rameurs est revenu après une très belle lutte au Rowing Club de Paris, battant la S. N. de la Marne.

Le 5^e match d'athlétisme France-Belgique disputé à Roubaix a été gagné par la France battant la Belgique par 40 points 1/2 à 76 points 1/2.

Le belge Brochart, triompha dans le 100 mètres en 11 secondes, mais nous triomphâmes dans les autres épreuves les 200, 400 mètres furent gagnés par Jamois et Féry. Brossard enleva le 800 et le 1.500 mètres, et le 5.000 mètres revint à Corlet.

Guilloux et Lowden triomphent *ex-aequo* dans le saut en hauteur avec 1 m. 80 et Pierre l'athlète normand prend la première place au lancement du disque et du poids.

La terrible côte du Mont Ventoux, qui pendant plus de 20 kilomètres a un pourcentage énorme, atteignant par moment 13 %, vient d'être escaladée dimanche par l'excellent conducteur Bablot sur Voisin en 20 m. 17 s. ce qui représente du 64 kilomètres à l'heure.

Daniel COUSIN.

PAGES D'ALSACE
A LA MEMOIRE D'ALFRED MEYER

De notre Correspondant :

Mulhouse, 5 août.

Une cérémonie d'une simplicité émouvante, mais d'une incontestable grandeur, vient de se dérouler aux environs de notre ville, à l'Ile Napoléon, qui fut — hélas — pour de nombreux patriotes alsaciens, l'Ile de Ste-Hélène.

A l'heure où l'Allemagne reprend son arrogance d'autan, il est nécessaire de lui rappeler devant l'Histoire les crimes impunis qui furent commis en son nom, sur cette noble terre d'Alsace, dont on essaya, mais en vain, de changer le cœur de place, selon le mot célèbre d'Erkmann-Chatrian.

C'est dans ce but qu'on vient d'élever un monument à la gloire des patriotes alsaciens qui tombèrent pour la France, dans cette île Napoléon, qui fut le Jardin des Supplices de



Le général Tabouis, gouverneur de Mulhouse, qui vient d'inaugurer le monument de l'Ile Napoléon.

nombreux enfants de Mulhouse et parmi lesquels se trouve un brave entre les braves, Alfred Meyer, dont la mémoire provoque une admiration toute particulière, d'un bout à l'autre de l'Alsace.

Alfred Meyer doué d'une santé délicate aurait pu se tenir éloigné de l'orage et vivre paisiblement à Mulhouse où il avait une importante maison de transports.

Mais, dès la mobilisation, le vieux sang français bouillonne dans ses veines et Alfred Meyer pense, qu'avec les nombreuses succursales de sa maison, établies à cheval sur la frontière franco-allemande, il pourra rendre des services à sa patrie, en organisant clandestinement un bureau de renseignements, en liaison avec les troupes françaises.

Etant parvenu à mettre en sûreté, à Lausanne, ses enfants et sa femme qui fut d'un dévouement sublime, Alfred Meyer, se mit aussitôt en devoir de réaliser son projet, en établissant un réseau de contre-espionnage qui, partant de Mulhouse, allait jusqu'à Delle, par Belfort.

Du 20 au 26 août 1914, lors de l'arrivée inoubliable des Français, Alfred Meyer devint le précieux collaborateur de notre Etat-Major et le général Pau, au moment pénible de la retraite, le quitta en lui disant :

— Merci, mon brave !

Ainsi les Français se retirent et Alfred Meyer demeure seul, maintenant dénoncé, et livré à la vindicte de l'ennemi...

Mais il est prudent ; son organisation est admirablement comprise et

pendant huit mois, nuit et jour, à l'affût de tous les mouvements allemands, il renseigne l'Etat-Major français.

Le 24 décembre, il écrit à sa femme, qui n'ignore rien et qui l'encourage, une longue lettre où perce un vague pressentiment de malheur, mais où



Mme Alfred Meyer et ses enfants.

jaillit toute la noblesse de son âme, dans les lignes suivantes :

— Je sais ce que je risque, d'abord la prison, puis la mort.

Si c'est la prison, je tâcherai de m'évader, si c'est la mort, je la subirai avec joie, puisque c'est pour la France.

Hélas, le 29 mai 1915, il est arrêté au village de Lorrach, dans la nuit, quelques instants après que le courrier secret venait de partir dans la direction de Belfort, avec de précieux renseigne-

ments sur les derniers mouvements des troupes allemandes. Le procès commence le 1^{er} août 1915 et se termine après 3 jours de débats, par la condamnation d'Alfred Meyer, aux travaux forcés à perpétuité, car s'il y a des présomptions contre lui, on ne possède aucune preuve de son intelligence avec l'ennemi.

Le bagné jusqu'à sa mort... ce n'est pas assez cependant pour apaiser la féroce allemande ; ce qu'il faut, pour désaltérer les officiers de Guillaume, c'est le sang des Alsaciens... Ils vont en avoir...

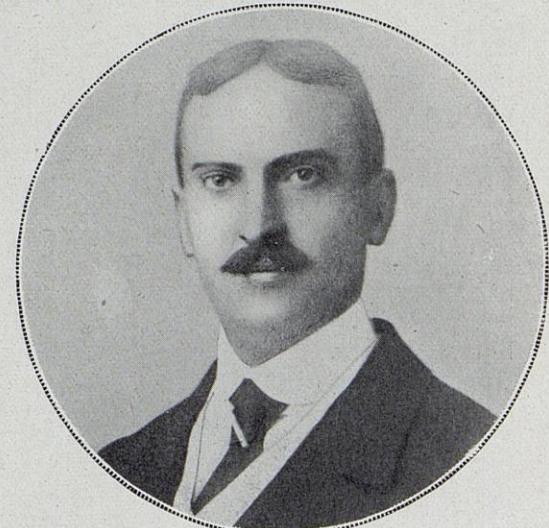
On refait alors le procès et le 1^{er} septembre 1915 Alfred Meyer est condamné à mort.

De ce moment jusqu'à la dernière minute de sa vie, il demeure calme, résigné, admirable devant la soldatesque qui défile dans sa prison, avec une arrogante lâcheté.

Le 12 septembre à 11 heures du soir, il écrit ces dernières lignes à sa femme :

— Je prends congé de toi, ma chérie, avec quelques paroles, où je mets tout le fond de mon cœur.

« Demain matin 13 septembre 1915 à 6 heures j'irai à Dieu.



Alfred Meyer, l'héroïque patriote alsacien, que les Allemands fusillèrent le 13 septembre 1915.

« Je suis fort et avec résignation je marcherai à la mort, soutenu par le sentiment d'avoir toujours fait mon devoir, comme fils, homme, époux, père et créature humaine.

« Mon cœur de chrétien bat sa dernière pulsation, elle bat pour toi, comme ma dernière pensée qui t'est dédiée.

« Console ma chère maman, vis-à-vis du cruel destin, mais dis-lui surtout que je tombe comme un soldat doit tomber, en ces temps graves de la guerre ».

Et Alfred Meyer, comme un dernier et superbe défi, écrit en français sa suprême recommandation à sa femme.

Le général Tabouis, gouverneur de Mulhouse, qui a inauguré ce monument, en présence seulement des parents des victimes, a adressé la note suivante aux troupes dont il a le commandement :

« Beaucoup d'Alsaciens ont, pendant la guerre, même sans prendre les armes dans ses rangs, servi la France au risque de leur vie. Pris, ils étaient exécutés sans merci par notre ennemi, qui était le leur.

« Ainsi huit Alsaciens furent fusillés par les Allemands au champ de tir de Mulhouse. L'arbre auquel ils furent attachés existe, mutilé par les balles. Il faut que ce souvenir demeure.

« Dans ce but, le général a fait placer, à l'endroit du supplice, une pierre avec une inscription, pierre surmontée d'un des projectiles avec lesquels l'ennemi tirait sur Belfort.

« Les recrues y seront menées chaque année. »

F. C.



Le monument élevé dans l'Ile Napoléon, à la mémoire de huit Alsaciens fusillés par les Allemands.

LE MONDE FINANCIER ILLUSTRE

Les Réparations en Nature

Nous assistons à une violente offensive, de la part de la presse d'opposition, contre ce qu'il est convenu d'appeler les accords Loucheur-Rathenau.

On sait, que depuis le début de cette année *Le Monde Illustré* n'a pas cessé de préconiser une politique de réparations en nature pour des raisons d'ordre financier et économique qu'il est inutile de présenter à nouveau.

Ce que les gouvernements précédents n'avaient pas voulu ou osé envisager, celui de M. Aristide Briand n'a pas hésité à le réaliser dans les principes et dans les faits.

Il faut pourtant rendre cette justice à M. Alexandre Millerand qu'il avait, le premier et malgré l'opposition systématique des « personnalités consulaires », fortement démontré l'utilité d'une indemnité forfaitaire devant les Chambres; mais devant les assauts répétés des amis de M. Clemenceau, il n'avait jamais pu aboutir. On se souvient que M. Georges Leygues avait eu grand peine à se faire entendre soit à Londres, soit à Rome, ce qui nous surprend moins depuis que nous savons de la bouche même de cet homme d'Etat qu'il ignorait le plus souvent le contenu des télégrammes expédiés par son département.

Ce n'est qu'aux accords de Londres qu'il fut possible aux Alliés de préciser enfin le montant de la dette allemande. Si la Chambre, que M. Reibel appelle irréverencieusement « l'Assemblée du Déficit et de l'Impôt », hésita longuement à les approuver, les membres les plus éminents de l'opposition, MM. Forgeot et Paul Reynaud, ne reconnaissent pas moins l'urgente nécessité de procéder à une politique de réparations en nature, qui, contrairement à ce qu'ils pensaient, est la conséquence inéluctable d'un règlement forfaitaire de l'indemnité.

Qui oserait donner en la circonstance à M. Paul Reynaud ou au député de Reims une leçon de patriotisme? Ce dernier, avec un courage auquel il n'est que juste de rendre hommage, ne reculerait même pas devant des prestations directes, nous voulons parler de cette main-d'œuvre allemande dont l'image seule répugne aux populations de nos régions dévastées. On aura, pourtant, semble-t-il, quelque scrupule à l'employer largement et on lui préfèrera sans doute l'introduction de matières premières, de maisons construites et de produits manufacturés.

C'est là un réel sacrifice que le gouvernement consent à des sentiments très respectables partagés par la nation. Trois cent mille allemands, réduits au service civil sous la garde vigilante de l'autorité militaire française, auraient accompli en dix années des travaux publics considérables. Si nous évaluons à vingt francs le salaire unitaire de ces pionniers, la perte sèche est de vingt et un milliards neuf cent millions de francs papier, sur quatre vingt-quatre milliards que représente notre part de l'indemnité allemande.

Il n'est pas exagéré de penser que cette main-d'œuvre prise sur nos contingents nationaux nous coûtera près du double, soit vingt-deux milliards de francs or ou le quart de la dette que les ennemis ont contractée vis-à-vis de nous.

Les accords intervenus à la suite des conversations de Wiesbaden nous assurent toutefois, pour les cinq huitièmes de notre créance, des prestations indirectes s'élevant ainsi à cinquante milliards environ. Ce résultat est substantiel ; il doit être inscrit à l'actif de l'œuvre de M. Briand quoi qu'en pensent certains esprits chagrinés.

Ceux-ci ont donné libre cours à leur mauvaise humeur dans un journal spécial très documenté, *l'Usine*, en relatant une entrevue des industriels ardennais et de M. Loucheur.

M. Meunier, qui avait bien voulu ménager cette entrevue, a fait part de l'émotion qui s'est emparée de l'industrie ardennaise à la suite des nouvelles concernant les commandes de matériel de chemins de fer et de maisons en Allemagne et a cru qu'il était du devoir des parlementaires de demander à M. Loucheur de préciser cette question.

M. Loucheur a répondu qu'il était tout à fait de cet avis et qu'il était toujours très empêtré de renseigner tous les intéressés par l'intermédiaire des parlementaires, pour tout ce qui concerne l'industrie et les régions libérées.

M. Fostier a expliqué combien les réparations en nature par l'Allemagne pourraient être préjudiciables à l'industrie ardennaise, surtout dans la situation actuelle, en ce qui concerne les ferrures de wagons, boulonnnerie, fonte malléable, comme pour la ferronnerie du bâtiment, pour les maisons qui vont être importées d'Allemagne. Il a expliqué que les industriels ardennais étaient d'avis qu'on devait exiger de l'Allemagne le paiement en espèces de l'indemnité et ne recourir aux réparations en nature qu'à titre tout à fait exceptionnel, ajoutant que l'Allemagne pourrait trouver des ressources par des impositions spéciales, par exemple sur les charbons consommés dans l'intérieur de ce pays, taxes qui viendraient ainsi rendre moins redoutable la concurrence allemande sur les marchés de l'exportation, encouragée par la baisse du mark.

Le ministre des Régions libérées a donné d'amples explications sur la situation des négociations concernant les fournitures demandées à l'Allemagne, desquelles il ressort :

Qu'en ce qui concerne les locomotives, il n'a donné aucune suite aux propositions qui lui ont été faites.

Qu'en ce qui concerne les wagons, il est tacitement d'accord avec la délégation allemande pour accepter la fourniture d'un certain nombre de wagons neufs (5.000 environ) en remplacement d'une certaine quantité de wagons déteriorés qui ont été pris par les Allemands, lors de l'invasion et dont ceux-ci nous doivent la restitution, mais pour ces wagons seulement.

Sur ce point M. Loucheur a expliqué que cette combinaison lui paraissait avantageuse, à la fois pour les finances de l'Etat et pour les constructeurs de wagons et fournisseurs de pièces détachées, qui avaient tout intérêt à ne voir remettre à nos réseaux qu'un nombre moindre de wagons, mais de wagons en très bon état, ce qui pourrait permettre des commandes ultérieures de matériel.

M. Fostier et M. Tillet, député des Ardennes et en même temps représentant l'industrie nouzonnaise de ferrures, n'ont pas manqué de faire remarquer à M. Loucheur com-

bien, même ainsi réduite, cette fourniture de wagons eût été nécessaire à nos ateliers français et à nos constructeurs dans la situation actuelle. Mais M. Loucheur a déclaré qu'il ne faisait que se conformer aux volontés exprimées dans un récent débat par la Chambre des députés et qui tend à obtenir en nature de l'Allemagne la portion des indemnités qui ne pourraient pas être versées en espèces...

On voit que les interlocuteurs du Ministre des Régions Libérées n'ont pas limité leur effort à une critique des moyens employés par le gouvernement, mais ont apporté des suggestions qui méritent d'être particulièrement signalées : « l'Allemagne pourrait trouver des ressources par des impositions spéciales, par exemple sur les charbons consommés dans l'intérieur de ce pays ». Tout y est politique de vie chère, moindre effort, concurrence éliminée.

Ce même journal n'ajoute-t-il pas :

Nous devons dire nettement qu'à nos yeux une telle attitude de la part du gouvernement est absolument inexplicable, que c'est un véritable reniement du traité de paix en faveur de l'Allemagne, qui peut conduire la France à une situation lamentable, de laquelle M. Loucheur notamment sera responsable au premier chef. En une telle occurrence, il est regrettable de constater la carence lamentable du Parlement.

On a également exprimé une attente de nos organisations et groupements industriels une plus active vigilance, une attitude plus énergique. Nos industriels en sont réduits simplement à se lamenter éternellement, tout en laissant faire les pouvoirs publics qui semblent vouloir les conduire à la ruine ?

Cet hiver, dans nos ateliers de ferrures, de boulonnnerie, de fonderie, les ouvriers seront en chômage ; dans les régions industrielles du Nord, des Ardennes, de la Loire, dans la région parisienne, beaucoup de nos usines seront contraintes de fermer les portes, en demandant le bénéfice de ce fameux règlement transactionnel, qui est une beauté de l'époque accentuant ainsi la gêne économique et la crise financière, alors que nous verrons en pleine activité les usines d'Outre-Rhin.

Ce sont là les résultats des fameuses combinaisons de M. Loucheur.

Tous les intéressés, ouvriers et industriels, s'il est temps encore de prévenir ce malheur, doivent énergiquement demander à leurs représentants de déclarer que M. Loucheur n'a pas leur confiance.

Nous sommes ainsi pleinement renseignés et nous saurons dorénavant d'où viennent les verges avec lesquelles on entend battre le Président du Conseil.

Mais, nous dira-t-on, est-il indifférent de laisser libre cours à l'industrie allemande et ne doit-on pas dans nos régions libérées résérer la préférence à nos usines, au lieu de mettre en pleine activité les usines d'Outre-Rhin?

Si le résultat obtenu par les accords de Wiesbaden était celui que des critiques passionnées agitent devant nos yeux, est-il un français qui osât les soutenir?

Ce résultat est fort heureusement tout différent.

Que demain l'industrie nationale qu'une guerre trop longue a habituée à des bénéfices faciles et exagérés, récupérés sur un seul client, l'Etat, se borne à la reconstitution de nos régions dévastées et c'en est fait de son avenir ! Plus de risques, plus d'esprit d'initiative : au bout de dix ans, elle aura définitivement perdu le sens du prix de revient et le talent de découvrir la clientèle. Tous les marchés mondiaux où elle ne sera plus présente lui auront échappé. L'industrie allemande, libre de toute entrave aura, grâce au cours du mark, à sa main-d'œuvre bon marché, devant l'Angleterre handicapée par le change de la livre sterling et le prix de son charbon, reconquis sa situation économique prédominante dans toute l'Europe. M. Mac Kenna n'a pas manqué, dans un discours sensationnel, d'attirer l'attention de ses compatriotes sur ce point.

Si, au contraire, nous obligeons l'Allemagne pendant huit ou dix ans à fabriquer pour nous presque uniquement et avec un faible bénéfice ; si ses exportations en fer, en bois, en ciments, en main-d'œuvre utilisée à la reconstruction de maisons détruites sont dirigées vers nos départements du Nord, nous obtiendrons un double résultat. Travailleur à bon marché, elle n'épargnera que le strict minimum et, ne s'enrichissant pas, ne pourra pas donner une armature économique à ses forces militaires camouflées dans un esprit de revanche. D'une autre part, elle laissera le champ libre à l'industrie française pour reconquérir, sans concurrent sérieux et au bénéfice de son change, une situation de premier ordre dans le monde.

Mais pour aborder cette politique, il faut envisager résolument l'effort gigantesque à accomplir : c'est, au début, une ère de bénéfices limités où l'esprit d'initiative et la recherche du prix de revient tiendront la première place.

C'est pour la France le chapitre des réparations limité à quarante milliards, le fournisseur allemand étant tenu en respect ; et c'est du même coup la possibilité d'affecter quarante milliards au capital différé des pensions.

Tout cela fait l'affaire de la France, mais ne fait pas celle des profiteurs de la Paix, ni de ceux qui les défendent et en vivent. On voit que sans réparations en nature il n'est pas de salut.

Jacques STERN.

P.-S. — Sous le titre « la Détresse de l'Industrie française » l'*Information* présente entre autres, cette excellente observation :

« La politique économique pratiquée depuis deux ans a déçu les espoirs. L'absence de réparations en nature a permis à l'industrie allemande de travailler pour l'exportation. Bien plus, le régime des réparations en espèces l'a obligée à exporter avec la connivence des Alliés... Le recours systématique à l'inflation fiduciaire... a déprécié le mark... de façon à développer la pénétration économique de l'Allemagne à l'étranger.... L'industrie française en est réduite à renoncer à lutter à l'étranger, à borner son ambition à la défense du marché national à l'abri de droits de douane prohibitifs. »

J. S.

Études Financières

LA COMPAGNIE DES PHOSPHATES ET DU CHEMIN DE FER DE GAFSA

Il n'est personne qui ne connaisse le rôle prépondérant que, dans l'agriculture moderne, jouent les engrains chimiques, et, en particulier, le superphosphate obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur le phosphate de chaux naturel. Il constitue, comme on le sait, la forme assimilable par les plantes des engrains phosphatés, dont l'usage est devenu indispensable à beaucoup d'exploitations agricoles de l'ancien continent pour accroître leurs rendements et par suite abaisser ou maintenir leurs prix de revient à un niveau qui leur permette de soutenir la concurrence du Nouveau-Monde.

Ce n'est cependant que depuis une trentaine d'années que l'emploi des superphosphates a commencé à se développer en Europe, et la plus importante entreprise d'extraction de phosphates de l'ancien continent, la *Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa*, a moins de 25 années

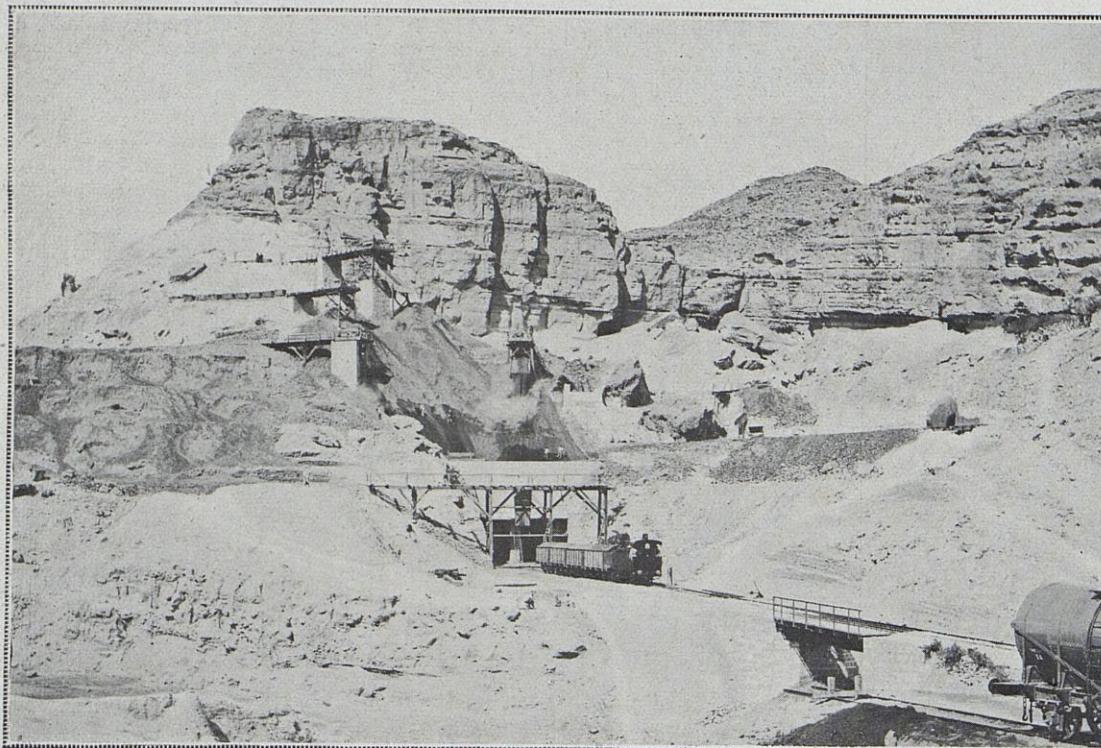
Les deux villes que nous venons de nommer sont les ports les plus proches des gisements ; c'est donc exclusivement par elles, et surtout par Sfax que devraient s'effectuer les envois de phosphates ; mais, par un accord intervenu avec le Gouvernement tunisien, qui se préoccupait d'assurer un trafic certain à une ligne aboutissant au port de Sousse, Gafsa s'est engagé à utiliser ce dernier port, bien que plus éloigné de ses exploitations, pour le quart au moins de ses expéditions.

A ces divers lieux d'embarquement, la Compagnie possède des installations importantes, notamment des appareils de chargement mécanique, qu'elle tend à multiplier autant qu'il sera nécessaire pour réduire ses frais d'exploitation et assurer la régularité de ses opérations de chargement à bord des navires.

Signalons enfin qu'à sa constitution il a été concédé à Gafsa, sous la condition de les mettre en valeur, les terrains du *Chahal*, d'une superficie de 30.000 hectares situés non loin de la côte et desservis actuellement par la voie ferrée de Gafsa à Sfax ; seul l'accomplissement de quelques formalités empêche maintenant cette concession de devenir définitive.

**

Les opérations de la Compagnie avaient poursuivi une marche ascendante presque parfaitement



Aux environs de Gafsa : l'entrée des mines de phosphates.

d'existence. Cette Société a été, en effet, constituée en 1897 par un groupe ayant à sa tête la Compagnie de Mokta-el-Hadid, pour exploiter les gisements de phosphates de chaux situés dans la région de Gafsa, en Tunisie.

Ces gisements sont constitués par des amas horizontaux ou *tables* d'une exploitation facile. Ils ont été concédés pour une période de 60 ans, expirant en 1965 ; disons tout de suite qu'il résulte de toutes les évaluations dont ils ont fait l'objet que leur épuisement ne pourra se produire que longtemps après cette date.

Les centres miniers de Gafsa actuellement en exploitation sont au nombre de deux : *Metlaoui*, sur qui ont porté dès l'origine les efforts de la Société et *Radeyef*, ouvert en 1908. Avant la guerre, déjà, des travaux ont été entrepris en vue de l'aménagement d'une troisième mine, celle d'*Aïn-Moullarès* ; on ne peut fixer encore l'époque à laquelle l'extraction y sera commencée.

En dehors des mines proprement dites, les installations aux lieux de production comprennent aussi des aires et appareils pour le séchage des phosphates. Pour pallier aux difficultés de main-d'œuvre, avivées par la guerre, la Compagnie s'efforce plus particulièrement depuis quelques années de développer son outillage mécanique partout où il lui est possible.

La situation des gisements de Gafsa dans une contrée très peu peuplée fait de l'entreprise qui les exploite la principale intéressée à l'existence des voies ferrées nécessaires pour les desservir ; aussi la Compagnie des phosphates de Gafsa a-t-elle reçu la concession de diverses lignes de chemins de fer dans le sud de la Tunisie. La plus importante qui, passant par Gafsa, relie les gisements au port de Sfax, a été construite par la Compagnie ; parmi les autres, quelques-unes, et, en particulier, celle qui conduit au port de *Gabès*, ont été construites par le Gouvernement tunisien et sont exploitées par la Compagnie.

régulière jusqu'en 1914. L'extraction était passée progressivement de 189.000 tonnes en 1900 à 1.436.000 tonnes en 1913, et les expéditions, suivant une marche parallèle, avaient été respectivement pour ces deux années de 171.000 et 1.361.000 tonnes. Comme d'autre part, Gafsa avait, jusqu'à l'année dernière, pourvu à son développement sans augmenter son capital, fixé à 18 millions, et n'avait eu recours que dans des limites restreintes à des émissions d'obligations remboursées aujourd'hui pour plus de moitié, ses dividendes se sont accrûs à peu près dans la même mesure que ses opérations.

Pour l'exercice 1913, le dividende des 180.000 actions de 100 francs, provenant de la division en cinquièmes des 36.000 actions de 500 francs émises à l'origine, avait été fixé à 37 francs. Quant aux porteurs des 72.000 cinquièmes de parts en lesquels ont été divisées les 14.400 parts créées à la constitution de la Société, il leur avait été attribué 34 fr. 28 par cinquième.

Pour des raisons que l'on conçoit aisément, la guerre a entraîné une réduction notable des opérations, et, partant, des bénéfices de la Société. Aussi bien, les dividendes de Gafsa ont-ils présenté, après 1913, une diminution graduelle, qui les a ramenés, pour l'exercice 1917, à 9 francs par action et 4 fr. 28 par cinquième de part. Depuis, ils se sont relevés dans une certaine mesure, passant, pour l'année 1920, à 16 francs par action et 18 fr. par cinquième de part.

Au reste, la situation de Gafsa, en ce qui concerne le revenu éventuel des actions et parts, a été sensiblement modifiée par l'augmentation de capital intervenue l'année dernière, et qui a comporté l'émission à 325 francs, soit avec 225 francs de prime, de 180.000 actions nouvelles. Il importe donc d'essayer, par l'examen du dernier bilan de la Société et son rapprochement avec le bilan précédent, de préciser la position nouvelle de la question.

	31 déc. 1919	31 déc. 1920
	En milliers de francs	
Mines	15.577	19.772
Chemins de fer	32.786	33.257
Ports	3.140	4.623
Domaine du Chahal	1.396	1.642
Immeubles divers	1.341	2.570
Stocks	15.506	16.887
Débiteurs divers	4.974	4.820 (1)
Caisse et banques	6.045	6.963
Effets, bons et rentes françaises	9.188	61.854
TOTAL	89.953	152.388
PASSIF		
Capital	18.000	36.000
Obligations	8.382	7.606
Bons 6% (remboursables en 1927)	12.500	12.500
Réerves : Obligations amorties	6.618	7.394
Pour remboursem. des bons	2.000	3.000
Prime sur actions nouvelles	8.100	36.000 (1)
Diverses	8.100	8.417
Amortissements industriels	24.239	24.993
Provisions diverses	1.059	1.244
Créditeurs divers, divid., etc.	9.055	15.324
TOTAL	89.953	152.388

(1) Chiffres approximatifs, modifiés pour tenir compte des frais d'émission non encore portés au débit du compte « Prime sur actions nouvelles ».

Comparons les totaux au 31 décembre 1919 et au 31 décembre 1920 des chapitres « Caisse et banques » et « Effets, bons et rentes françaises », soit, 15.233.000 francs d'une part et 68.817.000 fr., d'autre part ; la différence de ces deux chiffres est de 53.584.000 francs. Observons maintenant que sur le prix d'émission des actions nouvelles, soit 325 francs, il a fallu prélever les frais de l'opération, plus environ 7 fr. 50 par action afin de permettre de donner aux titres nouveaux le même dividende qu'aux titres anciens ; il en résulte que la somme nette reçue pour chaque action émise l'année dernière s'est trouvée au plus élevée à 300 fr., et que, par suite, le produit réel de l'augmentation de capital a été de 53 ou 54 millions, c'est-à-dire tout à fait voisin du chiffre dont se sont accrues les disponibilités de la Société.

Ainsi, au commencement de cette année, la Compagnie de Gafsa avait encore à sa disposition la totalité des sommes que les souscripteurs des actions nouvelles avaient, en juin 1920, versées dans ses caisses. Cette simple constatation ne manque pas d'être quelque peu déconcertante.

Il y a lieu, à coup sûr, d'enregistrer avec satisfaction ce fait que la Compagnie n'a pas apporté, à l'accroissement de ses immobilisations, la hâte fébrile dont un trop grand nombre d'entreprises ont fait preuve l'année dernière. Vraisemblablement, les travaux qu'elle a l'intention, d'après les comptes rendus annuels, d'effectuer dans ses établissements, lui reviendront à un prix moins élevé que s'ils avaient été achevés plus tôt.

Mais il convient aussi de se demander si le développement rationnel dont est susceptible l'actif industriel de la Compagnie est bien d'importance à justifier l'emploi des 50 millions qui restent à utiliser. On doit d'autant plus se poser cette question que la puissance de production de Gafsa paraît être limitée bien moins par l'étendue de son domaine minier que par les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, dont la part dans l'extraction n'est pas indéniablement compressible.

Au surplus, il paraît bien ressortir d'indications données par le dernier compte rendu qu'à l'heure actuelle l'extraction quotidienne est supérieure au maximum atteint en 1913. L'intérêt de la Compagnie exige-t-il qu'elle continue de développer ses possibilités industrielles dans des proportions que comporte le chiffre considérable de ses disponibilités, sauf pour elle à négliger les répercussions inévitables que des installations coûteuses ne manqueront pas d'avoir sur ses prix de revient ? A-t-elle le droit d'espérer que les quantités de phosphates dont aura besoin l'Europe dépasseront à bref délai la consommation d'avant guerre, et, peut-être raisonnablement, malgré la concurrence possible des Etats-Unis, malgré les efforts faits par les Allemands pour obtenir ailleurs que chez nous les superphosphates dont ils ont besoin, et en dépit, surtout, de l'exploitation sans doute prochaine des immenses richesses phosphatières du Maroc, escampter qu'elle conservera sur le marché des phosphates une place au moins égale à celle qu'elle occupait avant 1914 ?

A une extension presque indéfinie qui ne serait pas exempte de risque, la Compagnie ne doit-elle pas préférer une politique qui consisterait simplement à tirer profit, comme par le passé, d'installations édifiées et développées sans à-coups, aux meilleures conditions possibles, et qui paraissent en harmonie avec les besoins d'aujourd'hui comme avec la situation de demain ? Mais alors, il est vrai, les souscripteurs d'actions nouvelles n'auraient apporté leurs capitaux à la Société que pour l'avantage d'avoir à supporter l'impôt sur le revenu et l'impôt de transmission qui frappent leurs titres.

Quelle que soit la réponse que donneront les faits à ces questions, il n'en restera pas moins, croyons-nous, que l'augmentation de capital aura réduit considérablement — au profit des porteurs de parts — les chances des actionnaires de voir le dividende de Gafsa revenir bientôt au chiffre d'avant guerre.

Finances Publiques

LES FINANCES DU CANADA

Le 24 juin 1497, Jean Chabot découvrait le littoral oriental de l'Amérique du Nord. Depuis cette date jusqu'au traité de Paris, signé le 10 février 1763 et par lequel nous cédions le Canada à l'Angleterre, ce pays fut terre française. On sait les souvenirs vivaces que nos ancêtres y ont laissés.

Les débuts de notre colonisation furent lents ; en 1663, Québec n'avait encore que 800 habitants, mais sous l'impulsion de Colbert, qui était toute tendresse pour le Canada, la population et la richesse du pays se développèrent. Dès 1765, peu de mois après notre abandon du Canada, on y comptait près de 70 000 habitants.

Depuis cette époque que de chemin parcouru ! Le Canada, dont la constitution actuelle remonte au 1^{er} juillet 1867, est devenu l'un des plus riches pays dans le monde et, au cours de la guerre, il a pu fournir à l'Entente une aide efficace et généreuse à tous égards.

De la richesse acquise par le Canada, on pourra juger par les quelques indications qui précèdent cette brève étude sur les finances de guerre de la Fédération.

**

Le tableau ci-après fait ressortir l'augmentation de la population du Canada depuis l'année 1871.

Années	Population totale
1871	3.689.257
1881	4.324.810
1891	4.873.239
1901	5.371.315
1911	7.206.643

En l'espace de dix ans, entre 1901 et 1911, l'accroissement de la population a donc été de 1.835.328 âmes ; pour la période écoulée entre ces deux recensements, le coefficient d'augmentation ressort à 34,17 %. C'est le plus élevé du monde entier ; celui de la Nouvelle Zélande n'atteint que 30,5 %, et en France, durant le même laps de temps, ce même coefficient est représenté par le chiffre 1,6 %. La forte natalité du Canada n'explique point seule cet accroissement de la population, le facteur immigration y contribue pour une large part. Chaque année, des divers points du globe, arrivent au Canada des habitants nouveaux ; toutefois, ainsi qu'on le peut constater par les chiffres ci-après, le mouvement d'immigration s'est quelque peu ralenti depuis l'année 1914.

Années	Nombre d'immigrants
1901	49.149
1911	311.084
1912	354.237
1913	402.432
1914	384.878
1915	144.789
1916	48.531
1917	75.374
1918	79.074
1919	57.702

Grâce à l'activité de cette population, la richesse du Canada n'a cessé de s'accroître depuis 1867, date de la constitution de la Confédération. Chaque année marque un progrès. On ne saurait indiquer ici tous les indices de la prospérité du pays. Quelques chiffres sont cependant à retenir.

Le nombre des succursales des Banques à Charte — c'est-à-dire de celles qui, fonctionnant sous le contrôle du gouvernement, sont autorisées à émettre du papier-monnaie — était de 123 en 1868 ; cinquante ans après, au 31 décembre 1918, il était de 3.440.

Au cours de la même période, le nombre de milles de chemins de fer exploités a passé de 2.270 à 38.879 ; le capital investi dans les exploitations ferroviaires se monte à 1.999.880.494 dollars, répartis par moitié entre actions et obligations.

Le commerce extérieur du Canada a toujours

suivi une marche ascendante. Voici d'ailleurs quelques éléments de comparaison :

Années	Commerce total exportations et importations (en milliers de dollars.)
1868	115.595
1878	158.385
1888	182.053
1898	270.855
1908	598.840

Les trois dernières années de la guerre mondiale ont été spécialement favorables au négoce canadien. Le montant total du commerce qui était de 1.050.045.583 dollars en 1914 a passé à 1.996.732.074, en 1917, et à 2.502.571.534 dollars en 1918.

**

Quelle a été la répercussion de la guerre sur les finances canadiennes ? Cette question est intéressante, mais avant d'y répondre, il convient de rappeler sommairement le rôle du Canada au point de vue militaire.

à plus de 18 millions de dollars en 1919. Le service de la dette qui exigeait moins de 20 millions de dollars en 1915, en a demandé, en 1919, plus de 80 millions. Avant la guerre, au 31 mars 1914, la dette canadienne se montrait à 335.996.850 dollars ; au 31 mars 1919 elle se chiffrait par 1.574.531.032 dollars ; tandis que la charge de la dette par habitant ne ressortait qu'à 43 dollars, elle se chiffre présentement par 178.

Outre les bons du trésor, le gouvernement fédéral, pour subvenir aux frais de la guerre, a dû émettre, de 1915 à 1918, six emprunts qui lui ont fourni 1.397 millions de dollars.

Pour parer aux dépenses fédérales, le gouvernement canadien a voté diverses augmentations d'impôts indirects : taxes sur les alcools, le tabac, les transports, les spécialités pharmaceutiques ; il a élevé les droits sur l'expédition des lettres et des télégrammes. Les droits de douane sur le thé et le café ont été majorés. Une taxe sur les bénéfices de guerre a été créée, et au cours de l'année 1918-1919 a été institué l'income-tax dont le tarif est fort élevé. L'échelle progressive de cet impôt prévoit pour les personnes non mariées un minimum d'existence



Le transport des bois par chemin de fer, dans la région de Vancouver et de Victoria.

En 1914, le pays possédait une armée permanente de 3.000 soldats seulement et une milice comprenant environ 60.000 hommes. Dès le 11 février 1915, une première division de 33.000 hommes débarqua à Saint-Nazaire et à partir de ce moment les prélèvements de troupes effectués sur les 595.441 hommes mobilisés ne s'arrêtèrent plus. Au 30 septembre 1918, 160.000 hommes étaient en France et 116.000, s'entraînaient encore en Angleterre. Le nombre des soldats canadiens morts au combat ou ayant succombé à la suite de blessures et de maladies s'est élevé à 232.933.

La mobilisation, l'équipement, l'entraînement, le transport des troupes, le service des pensions a entraîné pour le Canada des dépenses considérables ; mais elles n'ont pas cependant empêché le gouvernement fédéral de faire à l'Angleterre et aux alliés des avances en argent. Depuis 1915, les budgets de recettes et de dépenses du gouvernement fédéral n'ont cessé de s'enfler, mais les ressources budgétaires ont toujours laissé de larges excédents, depuis 1916 tout au moins. Ramenés en millions de dollars, les chiffres des cinq budgets de guerre figurent dans le tableau suivant :

Années	Recettes	Dépenses	Déficit	Excédent
1915	133	135	2	"
1916	172	130	-	42
1917	233	149	-	84
1918	261	178	-	83
1919	313	233	-	80

Les dépenses du service des pensions, qui étaient de 358.558 dollars en 1915, ont passé

exempt de 1.000 dollars et pour les ménages un minimum de 2.000 dollars, avec un abattement de 200 dollars par enfant. Le tarif en vigueur est le suivant pour les personnes mariées :

Revenu	Impôt
3.000 dollars	20 dollars
6.000 —	140 dollars
10.000 —	392 —
50.000 —	5.782 —
100.000 —	17.607 —
500.000 —	195.407 —

Les possesseurs de revenus de 1 million de dollars paient exactement la moitié de ceux-ci à titre d'impôts.

Ces diverses créations ou majorations ont fourni au budget fédéral des ressources importantes, surtout depuis 1918. Les impôts de guerre encaissés durant les exercices budgétaires terminés le 31 mars 1915-1919 ont procuré au trésor canadien 101.578.486 dollars.

Le budget du gouvernement fédéral ne représente point seul l'état des recettes et des dépenses canadiennes. Chacune des neuf provinces possède un budget variable d'importance. Il est assez difficile de faire une comparaison absolument précise entre ces budgets ; quelques provinces portent des dépenses analogues sous des rubriques différentes et de plus, les exercices financiers ne coïncident pas entre eux. Dans l'Ile du Prince-Édouard, le Manitoba et l'Alberta, l'année fiscale se termine le 31 décembre, en Nouvelle Ecosse le 30 septembre, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ontario le 31 octobre.

bre, dans Québec le 30 juin. Nonobstant ces anomalies, on est parvenu à établir pour trois années, un tableau des recettes et des dépenses des neuf provinces. Il figure ci-après :

PROVINCES	RECETTES			DÉPENSES		
	exprimées en milliers de dollars.			1916	1917	1918
	1916	1917	1918	1916	1917	1918
Ontario	13.841	18.269	19.270	11.487	16.268	18.899
Québec	9.647	10.441	13.806	9.436	9.907	11.671
Colombie britannique	6.291	6.906	8.882	10.083	9.531	9.023
Alberta	5.323	6.326	7.697	6.018	6.752	8.303
Saskatchewan	4.621	5.726	7.425	5.258	5.553	6.828
Manitoba	5.897	6.292	6.723	6.147	6.860	7.307
Nouveau Brunswick	1.580	1.572	2.357	1.568	2.166	2.399
Nouvelle Ecosse	2.165	2.118	2.332	2.152	2.344	2.573
Ile du Prince Edouard	508	496	514	453	487	484

Ces budgets fédéraux sont alimentés par des ressources fort diverses, notamment par des recettes domaniales et par le subside fédéral. Les subsides fédéraux sont réglés par un acte de 1907 ; d'après les dispositions de ce règlement, chaque gouvernement provincial reçoit une allocation fixe proportionnelle à la population et une allocation par tête d'habitants jusqu'à concurrence de 80 cents jusqu'à 2.500.000 habitants et de 60 cents pour le chiffre de population excédant ce nombre.

Malgré les ressources exceptionnelles que le Canada a retirées de ses impôts et de ses emprunts au cours de la guerre, ce pays a connu lui aussi l'inflation fiduciaire, mais dans des proportions moindres que dans les pays de la vieille Europe.

La base du système monétaire canadien est le papier-monnaie émis par le gouvernement du Dominion ; par la loi des Billets du Dominion de 1914, le gouvernement a été autorisé à émettre une somme supplémentaire de 50.000.000 de dollars papiers, garantis par une réserve d'or égale au quart de cette somme. Ces billets sont remboursables en or.

Outre les billets du Dominion, il circule au Canada des billets émis par les Banques à Charte qui eux n'ont pas cours forcé ; la valeur de ces billets est gagée par le capital effectivement versé et leur remboursement est garanti par le fonds de rachat de la circulation des banques alimenté par des versements effectués par les banques à raison de 5 % de leur circulation moyenne. A certaines époques de l'année, au moment des récoltes, les banques ont droit de mettre en circulation une somme de billets égale à 15 % de leur capital versé augmenté des réserves. En cas de guerre, le gouvernement peut laisser cette émission supplémentaire circuler toute l'année.

Le tableau ci-contre montre que le Canada

n'a pas échappé à la nécessité des émissions supplémentaires.

Années	Billets des Banques	Billets du Dominion
	en milliers de dollars	
1914	104.600	114.182
1915	105.137	152.117
1916	126.691	175.494
1917	161.029	178.594
1918	198.645	281.336
1919	218.919	299.530

La guerre ayant provoqué des achats importants au Canada, les réserves d'or du pays se sont accrues dans de fortes proportions. Les seules monnaies d'or britanniques en réserve ont passé de 4.482.524 dollars en 1914, à plus de 27 millions de dollars en 1919 et les achats de lingots se sont développés largement. Leur valeur représentait 803.002 dollars en 1914, elle dépassait 27 millions de dollars en 1919.

Malgré l'effort fait par le Canada pour soutenir la cause des alliés, la situation financière est saine. Chaque année, de larges excédents budgétaires permettent d'amortir la dette contractée et l'on peut prévoir qu'avec la prospérité économique, qui s'accroît dans les provinces de la Confédération, elle aura promptement amoindri les charges qui pèsent actuellement sur la population.

A l'Etranger

LETTER DE LONDRES

LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres, le 12 août 1921.

Les événements, qui se sont succédés la semaine dernière dans le domaine des Finances Publiques anglaises, ne sont pas très encourageants pour le contribuable. Malgré l'optimisme manifesté à la fin de la semaine précédente par le Chancelier de l'Echiquier, on ne voit pas distinctement quelles sont les mesures rigoureuses prises par le gouvernement pour réaliser des économies, et, cependant, cette question est la plus importante de l'heure présente.

Il est vrai qu'on va nommer une sorte de Commission de Surveillance, présidée par Sir Eric Geddes. Mais il est probable qu'elle ne pourra commencer aucun travail efficace avant le mois d'octobre ; jusqu'à cette époque on va donc laisser les affaires aller à la dérive. De plus, en se basant sur l'expérience antérieure, il ne semble pas que cette Commission doive rendre de très grands services, et il est certain que seule la pression exercée par l'opinion publique sera le véritable remède de la situation.

Du reste on connaît les sentiments de la Cité sur les dépenses gouvernementales, sur le contrôle administratif etc... Sans aucun doute, tout ministre, qui aura le courage d'avoir un programme bien défini trouvera de nombreux partisans dans les milieux financiers.

On ne croit pas que le total des Bons du Trésor et des National War Bonds converti en nouveaux bons 5 1/2 % serait considérable ; mais cependant les plus pessimistes à ce sujet n'auraient jamais prévu des chiffres se rapprochant de ceux divulgués mercredi dernier à la Chambre des Communes par le Chancelier. En effet, le total des bons, qu'il était avantageux de convertir, ne s'élève qu'à 500 millions de livres environ. Sur ce chiffre, 89 millions de livres ont été réellement convertis, dont 52 millions de livres de Bons de l'Echiquier. Il reste donc encore 20 millions de ce dernier genre de Bons à rembourser le 5 octobre prochain.

L'exposé hebdomadaire des recettes n'est pas aussi bon que celui de la semaine précédente. En effet les rentrées n'atteignent que 17 millions de livres, alors que les dépenses se chiffrent par 20 1/2 millions. La Dette Flottante est augmentée de presque 3 millions de livres. Son total est de £ 1.355 1/4 millions.

Depuis le 1er avril le total des recettes s'est élevé à un peu moins de £ 300 millions contre £ 418 1/2 millions pendant la période correspondante de l'année dernière. Au contraire les dépenses restent sensiblement les mêmes à £ 345 1/2 millions.

Le Bilan de la Banque d'Angleterre de jeudi dernier reflète une plus faible situation bancaire, le Rapport passant de 15 1/4 à 14 1/2 %. En conséquence la circulation fiduciaire a augmenté de un demi million. Le compte des dépôts s'accroît également de £ 3 1/4 millions à la suite d'une nouvelle avance faite au Gouvernement.

Au Stock Exchange, les affaires sont très faibles à cause des vacances. Les Fonds d'Etat sont seuls légèrement animés tandis que les divers comparti-

ments spéculatifs restent tout à fait inactifs. Les chemins de fer nationaux sont peu recherchés par suite de l'incertitude de leur situation ; au contraire les Banques sont assez suivies. Les transactions faites sur le marché des valeurs de caoutchouc sont presque nulles malgré une légère reprise des cours de la matière première.

LES VARIATIONS DES PRIX DE GROS

L'index number de l'*Economist*, concernant les variations des prix de gros pendant le mois de juillet, ne reflète que des changements peu importants. Son total est de 4.798 au lieu de 4.810 au mois de juin soit une différence de 12 points.

Dans le groupe des céréales le blé anglais et l'avoine sont en baisse, alors que l'orge, le blé étranger et le riz progressent. Les pommes de terre accusent un léger fléchissement. La viande est un peu plus élevée qu'au mois de juin, les offres de bétail étant moins nombreuses, et les demandes se maintenant sensiblement au même niveau. Parmi les produits alimentaires, le beurre enregistre la plus forte reprise.

Dans les textiles les fluctuations sont irrégulières. Les cours du coton marquent une légère hausse comparés aux chiffres du mois précédent. Les laines restent inchangées, tandis que les soies progressent un peu.

On trouvera dans le tableau ci-dessous les variations des prix de gros comparés à l'index number d'avant guerre, le chiffre de base étant fixé à 100 au mois de juillet 1914.

FIN	Céréales et Viandes	Autres denrées	Textiles	Minéraux	Divers	Total
Juil. 1914.	100	100	100	100	100	100
Déc. 1914.	124	117	82	103	124	109
Juin 1918.	220	220	294	186	250	238
Déc. 1918.	226	222	293	186	241	236
Juin 1919.	231	227	284	202	247	241
Déc. 1919.	249	250	396	247	263	287
Mars 1920.	261	260	484	269	309	325
Juin 1920.	261	263	415	278	281	305
Déc. 1920.	233	229	209	261	230	231
Mars 1921.	209	206	167	216	203	198
Mai 1921.	206	196	162	207	192	191
Juin 1921.	203	188	158	210	185	188
Juil. 1921.	202	200	156	201	186	186

En résumé, on constate que la baisse importante des textiles, après leur hausse si accentuée au début de 1920, est contrebalancée par le fléchissement progressif du groupe des produits alimentaires et des minéraux. On remarque également que les fluctuations du groupe des divers sont parallèles aux variations du chiffre total.

États-Unis

LES AVANCES A L'ALLEMAGNE

Le crédit de 9 millions de dollars que l'Allemagne vient d'obtenir aux Etats-Unis, constitue la première avance sur les 50 ou 60 millions de dollars, qui vont être accordés à ce pays pour effectuer des achats de grains et autres produits. Le crédit actuel, alloué par un syndicat de banques ayant à leur tête la Bankers' Trust Company et l'International Acceptance Bank of New York, revêt la forme d'acceptations à 90 jours.

Les banques suivantes ont participé à ces avances : New York Trust Company, the National

Bank of Commerce, the Chase National Bank, the Corn Exchange Bank, the First National Bank, the Old Colony Trust Company of Boston, the First National Bank of Chicago, the Cleveland Trust Company of Cleveland, Hallgarten and Co et Goldman Sachs and Co.

Le crédit qui vient d'être négocié est la première avance importante accordée à l'Allemagne depuis l'armistice. On dit qu'il servira entièrement à financer des expéditions de grains dans ce pays.

Allemagne

LES CRÉDITS ÉTRANGERS

Le 30 juillet, la Reichsbank a annoncé qu'une nouvelle avance de 50 millions de marks or avait été accordée par l'intermédiaire de la Banque Mendelsohn et Compagnie d'Amsterdam. Le total des crédits ouverts par cet établissement s'élève actuellement à 250 millions de marks or. Les sommes mises ainsi à la disposition de l'Allemagne ont été avancées par un groupe de banques internationales.

Au moment où cette nouvelle a été connue, la situation de l'Allemagne vis à vis du règlement des Réparations s'établissait comme suit :

Immédiatement après l'ultimatum 160 millions de marks or ont été payés en argent comptant ; de plus, 20 traités en dollars de 10 millions de dollars chacune ont été remises représentant les 40 millions de marks or à acquitter avant la fin du mois d'août. La somme nécessaire au recouvrement de 10 de ces traités, soit 420 millions de marks or, a été livrée. Par conséquent 580 millions de marks or, composant une partie de la dette de l'Allemagne, ont été payés, jusqu'à ce jour.

Le premier crédit de 200 millions de marks or accordé par la Banque Mendelsohn n'a pas été complètement absorbé au moment du règlement de cette obligation. Le reliquat servira à acquitter une partie des 420 millions de marks or restant encore à verser. La nouvelle avance de la Banque d'Amsterdam, soit 50 millions de marks or, sera utilisée à cet effet ainsi que l'encaisse argente détenue par la Reichsbank dont on ne connaît pas le chiffre exact.

D'après le *Boersen Courier*, le gouvernement allemand n'aura pas besoin de se procurer une grande quantité de devises étrangères.

Le gouvernement allemand a déclaré que, en plus du crédit obtenu auprès de la Banque Mendelsohn, des avances, s'élevant à 3 millions de livres sterling, lui étaient accordées en représentation d'importations de grains anglais ; en outre des Banques hollandaises lui consentent un crédit de 20 millions de florins, et une banque danoise, 20 millions de couronnes. Enfin, par l'intermédiaire de la Hamburg Bank of Warburg, une avance pour des produits alimentaires a été conclue avec des Banquiers Américains ayant à leur tête l'International Acceptance Bank and la Bankers' Trust Company of New-York.

Il y a actuellement à Berlin de nombreux financiers étrangers faisant des offres de crédit pour des importations de matières premières, en particulier du coton, et pour des denrées alimentaires. Mais on dit que, en exceptant les avances de la Banque Mendelsohn, tout crédit purement financier est refusé.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

ÉCHOS

Le salon de l'Aéronautique de 1921.

Plus de trois mois nous séparent encore de la septième exposition internationale de locomotion aérienne, puisque cette manifestation aura lieu au Grand-Palais du 12 au 27 novembre prochain.

Dès maintenant cependant, l'activité de la commission exécutive du comité organisateur s'exerce de la manière la plus heureuse en vue de donner à cette manifestation un éclat dont bénéficieront incontestablement tous les exposants. Aussi le nombre de ceux-ci sera-t-il certainement très élevé si tous les industriels, commerçants et artistes à qui la locomotion nouvelle offre des débouchés, ont une juste compréhension de leurs intérêts.

Rappelons que la liste des inscriptions, dès maintenant ouverte aux exposants éventuels, sera close le 1^{er} septembre prochain.

Caveau Stéphanois.

Un concours poétique est ouvert au Caveau Stéphanois. Il sera clos le 15 octobre 1921.

Prix en espèces, médailles et mentions.

Demandez conditions du concours et renseignements au secrétaire du Caveau Stéphanois, 19, place Marengo à Saint-Etienne (Loire). — Timbre pour réponse.

L'extension de l'Automobile Club de l'Ouest.

Il fusionne avec l'A. C. de Basse-Normandie et vient de créer des Bureaux à Blois et à Rennes.

Le Mans, 4 août 1921. — Continuant son programme d'extension régionale, l'Automobile-Club de l'Ouest vient de fusionner avec l'A. C. de Basse-Normandie, à la suite d'une décision de ce dernier Club, prise en Assemblée générale à l'unanimité.

En outre, l'Automobile-Club de l'Ouest vient de créer des bureaux de renseignements à Rennes et à Blois et malgré le concours très actif qu'il a donné à l'Automobile-Club de France dans l'organisation de son Grand Prix, il n'a pas négligé son labeur habituel et s'est intéressé à toutes les questions touchant à la circulation routière : défense de ses sociétaires, toujours de plus en plus active ; interventions auprès des autorités et des services compétents pour l'élagage des haies ; le meilleur entretien des routes ; l'application des règlements en ce qui concerne le pacage ; récompenses aux bons cantonniers, aux garde-barrières complaisants et aux chauffeurs dévoués etc...

De plus, l'A. C. O. organise un Concours de la Bonne Cuisine doté de 5.000 francs de prix. En un mot, il s'intéresse à tout ce qui touche au tourisme et à l'automobilisme et son œuvre est si bien comprise qu'il vaut d'enregistrer son 6.000^e sociétaire.

Nous ne pouvons que souhaiter à l'Automobile-Club de l'Ouest de doubler son effectif au plus tôt, car nous savons que plus ses moyens seront puissants, plus la besogne qu'il effectuera sera efficace.

L'Amérique et l'Irlande.

Rapport de la commission d'enquête américaine sur la situation de l'Irlande traduit de l'anglais par Xavier Moisant. — Un volume de 200 pages. Prix : 4 fr. A La Démocratie, société coopérative d'édition et de propagande, 34, boulevard Raspail, Paris-VII^e.

L'Amérique a de nouveau témoigné sa sympathie pour la cause irlandaise. Au mois de mars dernier, paraissait le Rapport de la Commission d'enquête américaine sur la situation de l'Irlande. La Société coopérative d'édition et de propagande La Démocratie vient de publier la traduction française de ce rapport.

Finalement, l'Angleterre ne pouvait plus aller à l'encontre de l'opinion des Dominions et des Etats-Unis qui, non seulement, protestaient contre le terrorisme mais qui aussi réclamaient pour la nation irlandaise le respect de sa liberté.

Les Américains d'origine irlandaise (près de 20 millions) veulent témoigner à la lointaine patrie leur filial dévouement. D'autres Américains, comme citoyens de la libre Amérique, se préoccupent de montrer leur reconnaissance envers la patrie des Dillon, des Barry et des Butler et ils rappellent à l'Angleterre victorieuse qu'elle a sollicité et obtenu le concours de l'Amérique pour assurer le triomphe du droit et de la liberté sur l'imperialisme et la force.

Le présent rapport se recommande par le nombre et l'autorité des membres de la Commission.

En souhaitant le bien de l'Irlande, la Commission n'entend pas desservir l'Angleterre. Cette conclusion du Chapitre VI de son rapport indique dans quel esprit elle a conduit son enquête :

« Nous tenons à exprimer notre sympathie et nos regrets à la grande nation anglaise. L'armée qui sert d'instrument à son gouvernement en Irlande est un instrument de ruine pour l'Angleterre elle-même. Il détruit cet héritage moral dont la gloire rayonnait sur la nation entière et sur les individus. Ce glorieux soleil semble avoir disparu pour toujours derrière le rivage irlandais... »

Mais l'injustice que subit l'Irlande aura un terme. Alors « le grand peuple britannique... entrera dans la gloire d'un jour nouveau. »

Une nouvelle revue.

En septembre paraîtra le premier numéro d'une revue dirigée par M. Matei Roussou et qui sera entièrement consacrée aux hommes et aux choses du spectacle.

Réunissant une collaboration éclectique et remarquable, elle traitera de tout ce qui touche au spectacle : théâtre (dramatique et lyrique), cinéma, chorégraphie, pantomime, etc. Elle sera une revue de documentation, d'étude, de recherches, et tous ceux qui ont vraiment quelque chose à dire, le pourront faire dans ses 64 pages.

Beaux yeux et teint frais.

Sont les qualités que possèdent les élégantes qui ornent leurs yeux de longs cils et d'épais sourcils, par l'emploi de la Sève-Sourcilière de la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, Paris, qui fait les yeux brillants p'ens de vie. Une autre qualité pleine de charme, c'est la fraîcheur du teint, que donne la Biise-Exotique spécialité de la Parfumerie Exotique, 26, rue du 4-Septembre, Paris, qui efface les rides, rougeurs, tâches de rousseur, fait la peau fine, le teint blanc et rosé.

REBUS

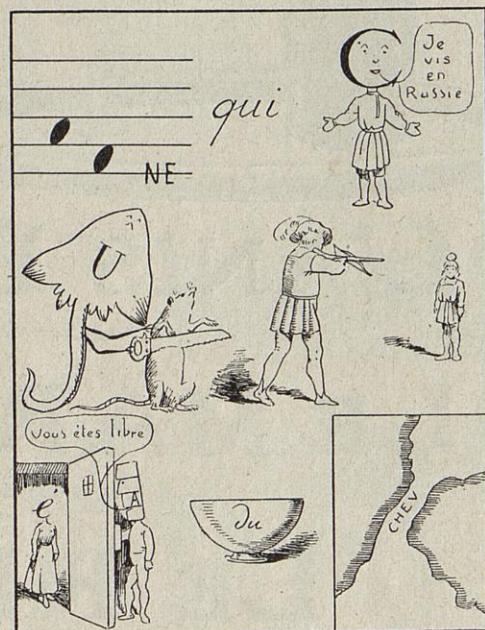
Solutions justes du n° 3318
arrivées trop tard pour avoir pu paraître dans notre dernier numéro.

Les habitués du Café du Jardin, St-Afrique ; Tapanet, Café de Valence, Valence ; Lagretto et son Clebs, Café Alard, Espéraza, Aude ; les amis de la Gentiane Bonal, de l'Américain Palace, Perpignan.

Explication Rébus du n° 3319.

Puisse l'entrevue pour l'indépendance de l'Irlande donner les résultats attendus.

P U hisse lent TRE — vue pour l'I — dé — Pandane — 2 — l'Irlande — don — nez — laid ré — zul — tas — A tendu.



Solutions justes du rébus du n° 3319

Adrienne Beer, artiste casino, Vittel ; Caillier, Issy-les-Moulineaux ; l'Edipe du Mans, à Vauguerin ; Euréka, Aix-les-Bains ; le milliardaire place des 3 pigeons, Café Victor, Dax ; Tarjanet, Café de Valence, Valence ; Marcel R. Grand Café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; les pêcheurs du Café de la Grille, Capestang, Hérault ; Crapette, Gabriel, Pierre et Paul, Fougerolles ; un abruti du Café de Paris, Narbonne ; Fac, Pitt, et Michel de la Taverne alsacienne, Thionville, Moselle ; Deux cenophiles du Royal Café, Hôtel de Ville, Fribourg, Suisse ; les rétamais du Café du Centre, à Lure ; l'Edipe du Grand balcon, Bayonne ; l'Edipe du Café de France, Vichy.

CHEMINS DE FER

CHEMINS DE FER DE L'EST.

Exposition de l'Art Français dans les provinces du Rhin à Wiesbaden.

En présence du succès obtenu par l'Exposition de l'Art Français à Wiesbaden, la clôture de cette Exposition qui avait été fixée primitivement au 31 août est reportée au 30 septembre prochain.

Il est rappelé à cette occasion que les gares de Paris-Est et de Paris-Nord délivrent à première demande des billets circulaires à prix réduits valables 30 jours comportant des itinéraires variés et permettant de visiter les provinces reconquises, Wiesbaden, les bords du Rhin et la Belgique.

Ces billets concèdent aux voyageurs la faculté de s'arrêter à toutes les stations du parcours sans formalités. Ils sont valables pour effectuer le trajet par bateau sur le Rhin entre Mayence et Coblenze moyennant paiement d'un supplément.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ÉTÉ 1921

Améliorations au Service des Trains.

Il est rappelé que, depuis le 1^{er} juin, les améliorations suivantes ont été apportées au service des trains de voyageurs au départ de Paris-Quai d'Orsay :

1^o Prolongement de Montholon au Mont-Dore et vice-versa du train express de jour quittant Paris-Quai d'Orsay à 8 h. or, La Bourboule arrivée à 17 h. 59, le Mont-Dore arrivée à 18 h. 20 (1).

2^o Création d'un nouvel express de nuit de toutes classes avec wagon-lits partant de Paris-Quai d'Orsay à 22 h. à destination des stations thermales d'Auvergne et du Centre ; La Bourboule arrivée à 7 h. 19, le Mont-Dore arrivée à 7 h. 39 (1).

3^o Nouvel express de nuit de toutes classes de Paris sur les lignes du Centre (Berry, Marché, Bourbonnais, Nord de l'Auvergne) : départ de Paris-Quai d'Orsay à 22 h. 06.

4^o Nouveau train express de matinée de Saint-Nazaire et Nantes sur Paris : Saint-Nazaire départ à 4 h. 42, les lundis et vendredis de fêtes seulement. — Nantes départ à 6 h. 02. — Paris-Quai d'Orsay, arrivée à 12 h. 42.

5^o Prolongement de Quimper à Brest et vice-versa des trains express 101. — Paris départ à 7 h. 51. — Brest arrivée à 22 h. 54 et 102. — Brest départ à 5 h. — Paris arrivée à 19 h. 58.

6^o Voitures directes de toutes classes entre Paris et Irun et vice-versa à l'express de nuit. Paris-Quai d'Orsay départ 21 h. 40. Irun arrivée à 13 h. 17.

7^o Voiture directe de 1^{re} classe à l'express de jour entre :

1^o Paris et Arcachon et vice-versa.

2^o Paris et Biarritz-Ville et vice-versa.

Paris départ à 8 h. 25. — Arcachon arrivée à 20 h. — Biarritz-Ville arrivée à 23 h. 27.

(1) Service automobile entre le Mont-Dore et Saint-Nectaire

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

Ouverture de 5 nouveaux guichets à Paris.

Dans le but de donner de plus grandes facilités aux voyageurs, la Compagnie P. L. M. vient d'ouvrir à sa gare de Paris, dans le local où sont distribués les tickets pour la location des places cinq nouveaux guichets de délivrance de billets, agencés dans les conditions toutes nouvelles.

Les voyageurs obtiendront ainsi, dans le même local, les billets nécessaires pour effectuer leur voyage et retenir leurs places à l'avance et les tickets leur assurant ces places.

Economie de pas, économie de temps.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Service automobile P.L.M. entre Issy-les-Moulineaux, Besse et le Lac Pavin.

Depuis le 15 juillet 1921, le service automobile P. L. M. d'Issy-les-Moulineaux à Saint-Nectaire, Moulineaux et Besse est prolongé jusqu'au Lac Pavin.

Les baigneurs de Saint-Nectaire peuvent ainsi se rendre au Lac Pavin dans l'après-midi et visiter au retour Besse où un arrêt d'une heure est prévu à cet effet.

Saint-Nectaire, départ 13 heures ; Besse, arrivée 14 h. 05 ; Lac Pavin, arrivée 14 h. 20 ; Lac Pavin, départ 15 h. 20 ; Besse arrivée 15 h. 20 ; départ 16 h. 30 ; Saint-Nectaire, arrivée 17 h. 45.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages en Algérie, Via Port-Vendres

D'accord avec la Compagnie de Navigation Mixte les Compagnies d'Orléans et du Midi viennent de rétablir les facilités existant avant la guerre, pour les voyages en Algérie, par la voie de Port-Vendres, voie qui assure la traversée la plus courte entre Alger ou Oran et la France.

Sur présentation de la lettre de la Compagnie de Navigation Mixte, les informant que leur place est retenue à bord, les voyageurs peuvent, dans les principales gares de l'Orléans et du Midi, obtenir d'avance leur billet de chemin de fer pour Port-Vendres et faire enregistrer leurs bagages directement pour Alger ou Oran.

De même, au départ d'Alger ou d'Oran, les Agences de la Compagnie de Navigation Mixte délivrent immédiatement les billets de Chemin de fer pour le voyage de Port-Vendres aux mêmes gares principales de l'Orléans et du Midi et enregistrent les bagages directement pour ces gares.

Les voyageurs qui arrivent par les paquebots d'Alger ou d'Oran trouvent, sur le quai maritime de Port-Vendres un train spécial partant aussitôt que le transbordement est terminé et donnant les correspondances pour les grandes lignes.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Excursions de Paris et de Rouen au Havre et vice-versa par chemin de fer et bateau à vapeur.

L'une des plus charmantes excursions qu'il soit possible de faire sans déplacement important est certainement la descente de la Seine entre Rouen et Le Havre. Les rives verdoyantes du fleuve et les admirables points de vue qui se déroulent aux yeux du voyageur en rendent le parcours des plus agréables.

En vue de faciliter cette excursion, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat délivre jusqu'au 30 septembre 1921, de Paris, de Rouen ou du Havre, des billets spéciaux d'aller et retour qui permettent d'accomplir le trajet de Rouen au Havre, ou vice-versa, et le reste du voyage en Chemin de Fer.

Les prix de ces billets sont ainsi fixés :

1^o De Paris au Havre ou vice-versa.

1^{re} classe : Chemin de fer et Bateau, 77 fr. 70 ; 2^o classe : Chemin de fer et 1^{re} classe Bateau, 60 fr. 55 ; 3^o classe : Chemin de fer et 2^o classe Bateau : 40 fr. 80 Durée de validité, 5 jours.

2^o De Rouen au Havre ou vice-versa.

1^{re} classe, 34 fr. 10 ; 2^o classe, 29 fr. 90 ; 3^o classe 21 fr. 30 ; durée de la validité, 3 jours.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

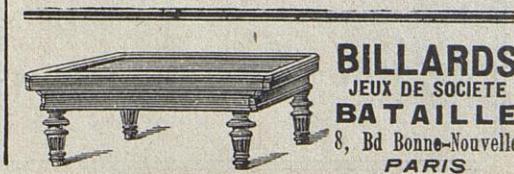
Guides illustrés de Normandie-Bretagne et Littoral de l'Océan.

Au moment des vacances et des départs pour la campagne et les Bains de Mer, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de rappeler à MM. les Voyageurs que, pour leur faciliter le choix d'une villégiature, elle met en vente deux guides illustrés de son Réseau, l'un relatif aux lignes de Normandie et de Bretagne, l'autre aux lignes du Sud-Ouest.

Ces deux guides, sous couvertures artistiques et illustrés de nombreuses gravures, contiennent les renseignements les plus utiles tels que : la description des sites et lieux d'excursion, les principaux horaires des trains du service d'été, le tableau des marées, les cartes du littoral, des plans de villes, listes d'hôtels, pensions de famille, etc.

Le Guide des lignes de Normandie et de Bretagne est mis en vente au prix de 2 francs et celui des lignes du Sud-Ouest au prix de 1 fr. 25 dans les bibliothèques de gares du Réseau, dans les bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ces deux publications sont également adressées, ensemble ou séparément, franco à domicile contre l'envoi préalable de leur valeur, en mandat-poste ou en mandat-carre au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat, 20, rue de Rome, à Paris (8^e).



Il n'y a que les Autographiques
Kodak
qui permettent d'inscrire la date et le titre de vos clichés, sitôt la prise de vue
On apprend en quelques minutes à se servir d'un Kodak.

Demandez à votre marchand d'accessoires photographiques de vous montrer les Kodaks Juniors, Kodaks Pliants Auto-graphiques, Brownies, etc. Il en est à tous prix.

**AGENTS PRINCIPAUX EN FRANCE :**

PARIS : COUDERC et DUNKEL, 5, rue Meyerbeer. | **LYON :** F. MOREL, II, rue Gréleé.
SUD-OUEST : BARTON et GUESTIER, '35, Pavé des Chartrons, Bordeaux.
CÔTE D'AZUR : A. BALIN, Les Terrasses Saint-Antoine, Chemin du Petit-Juas, Cannes
LILLE : D. CORDONNIER, 13, rue Fabrice. | **MARSEILLE :** VERLOCHÈRE, 17, rue Fortunée

LE CHASSIS**10-14 HP***s'impose par***SA CONSTRUCTION IRRÉPROCHABLE**

(Production annuelle limitée à 300 châssis)

**:: SA SUSPENSION INCOMPARABLE ::
 SA PARFAITE TENUE DE LA ROUTE
 SA SOUPLESSE ET SON ÉCONOMIE**

ESSAIS ET RENSEIGNEMENTS :

Magasin d'exposition : M. CHARLET REYJAL
 (AGENCE DE PARIS)

29, Rue du Colisée, PARIS. — Téléphone : Elysées 28-59

USINES :

49, Rue du Point du Jour, BILLANCOURT (Seine)
 Téléphone : AUTEUIL 14-79

**L'ANIS PERNOD***la plus fine des liqueurs anisées***LE MARABOUT***le plus suave des apéritifs amers***LE RIVOLI***le plus aromatisé des vermouths*

sont les spécialités de

PERNOD Père & Fils, AVIGNON*Succursales à PARIS, CHARENTON,
 LYON et MARSEILLE***DUCHESNE****Georges PEROL Sucr.**

5 & 7, Boulevard des Filles du Calvaire, Paris

**PAPIERS PEINTS****PAPIERS DE TOUS STYLES — DÉCORATION AU LÉ****DERNIÈRES CRÉATIONS : EN
 TISSUS - TOILES IMPRIMÉES - CRETONNES**

**La Maison entreprend la Pose
 de tous ces Articles
 PARIS et PROVINCE**

ENVOI FRANCO D'ALBUMS

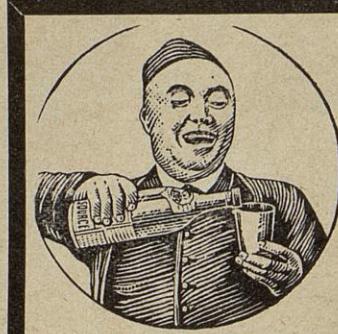
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS de fournitures photographiques Exiger la marque.

LE VÉRASCOPE RICHARD

10, RUE HALÉVY Demander notice
(OPÉRA) 25, rue Mélinée PARIS.

L'ARGUS de la PRESSE "VOIT TOUT"
Fondé en 1879
LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS (IX^e)
Lit et dépouillé par jour
20.000 Journaux ou Revues du Monde entier
Collectionne : LES ARCHIVES DE LA PRESSE
Edite : L'Argus de l'Officiel
contenant tous les votes des Hommes politiques
L'Argus recherche articles et tous
documents passés, présents, futurs
L'Argus se charge de toutes les Publicités dans tous les
Publicité financière — Publicité économique
Publicité commerciale
Publicité littéraire et mondaine
Tél. : 102-62 - Adr. Tél. : Achambure-Paris

N'ACHETEZ MONTRE BIJOU ni ORFÈVRERIE sans consulter le Catalogue de G. TRIBAUDEAU Fabricant à BESANÇON expédié franco sur demande. La plus ancienne et la plus importante Fabrique Française vendant ses produits directement à la clientèle.
1er PRIX — 25 Médailles d'OR au Concours de l'Observatoire de Besançon.



Buveurs de VITTEL
Pour éviter toute substitution
Exigez **Grande Source**
EN VENTE PARTOUT
et 24, rue du 4-Septembre. Paris

LA CRÈME FLORÉINE
RENDE FRAÎCHE DOUCE ET PARFUMÉE
LA PEAU DES MAINS ET DU VISAGE LE 1/2 1/25
LE POT 2,50
A. GIRARD 48, rue d'Alesia PARIS

DEMANDEZ UN

DUBONNET
VIN TONIQUE AU QUINQUINA



MESDAMES
Les Véritables CAPSULES
des Dr JORET & HOMOLLE
Guérissent Retards, Douleurs,
Régularisent les Époques.
Leur prix 60 Fr. SÉGUIN, 165, r. S-Honoré, Paris.

PARIS HOTEL LOTTI
"L'HOTEL ARISTOCRATIQUE"
R. de Castiglione, Tuilleries



LA REVUE COMIQUE, par Jéhah Testevuide



— Ça va pas, ça va pas du tout!
— T'auras mis trop de cette saleté d'eau de Seine dans ton Picon !

— Un homme qui ne pense qu'à sa toilette me fait toujours l'effet d'un serin.
— Ce n'est pas pour moi, au moins, que vous dites ça ?

— Et physiquement, comment est-il ?
— Oh ? s'il te plaît, pas d'enfantillages, un grand banquier est toujours assez joli garçon !

— Pourquoi que tu vas à la poste restante tu sais bien qu'il y a jainas rien.
— Ma vieille, il y a le postier... T'as pas vu les yeux qu'il a ?



PRENEZ GARDE, Madame

vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez donc tous les jours deux dragées de Thyroïdine BOUTY et votre taille restera ou redonnera sa sveltesse. — Le flacon de 50 dragées est vendu au prix de 10 francs (franc) TRAITEMENT INOUBLIABLE ET ABSOLUMENT CERTAIN, en ayant soin de bien se faire : Thyroïdine BOUTY.

L'ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
est le produit hygiénique indispensable.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment rationnel inimitable

Associé au lait, plaisir par son goût exquis.
Nécessaire aux enfants.
Convient aux estomacs délicats.

Bien exiger la Marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**
Se méfier des copies que son succès a fait naître.

Cosmét. Bichara Les Parfums BICHARA se trouvent partout
BICHARA
PARFUMEUR SYRIEN
10, Chaussée-d'Antin, PARIS
Téléph : Louvre 27-95

ECZÉMA BAUME-CRÈME-BRELAND
Feux, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Acné, Herpès, Pellicules, Plaies, Piqûres. Guérison surprise par découverte scientifique du
fr. Ph. 4,50 Fr. poste. BRELAND, Pharmacien, R. Antoinette, LYON

Jean-José Frappa

MAKÉDONIA

(Souvenirs d'un officier de liaison en Orient)

8^e MILLE

Flammarion, éditeur, 26, rue Racine

LE SAVON BERTIN



VAUT DE L'OR

MALADIES INTIMES TRAITEMENT SERIEUX, efficace, discret, facile à suivre même en voyage, par les
COMPRIMÉS DE GIBERT

10 ans de succès ininterrompus
La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)
Envoi franco contre espèces ou mandat adressés à la
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle.
Dépôts à Paris : Ph. Centrale Turbigo, 57, rue de Turbigo ; Ph. Planche, 2, rue de l'Arrivée

AVIS AUX ABONNÉS

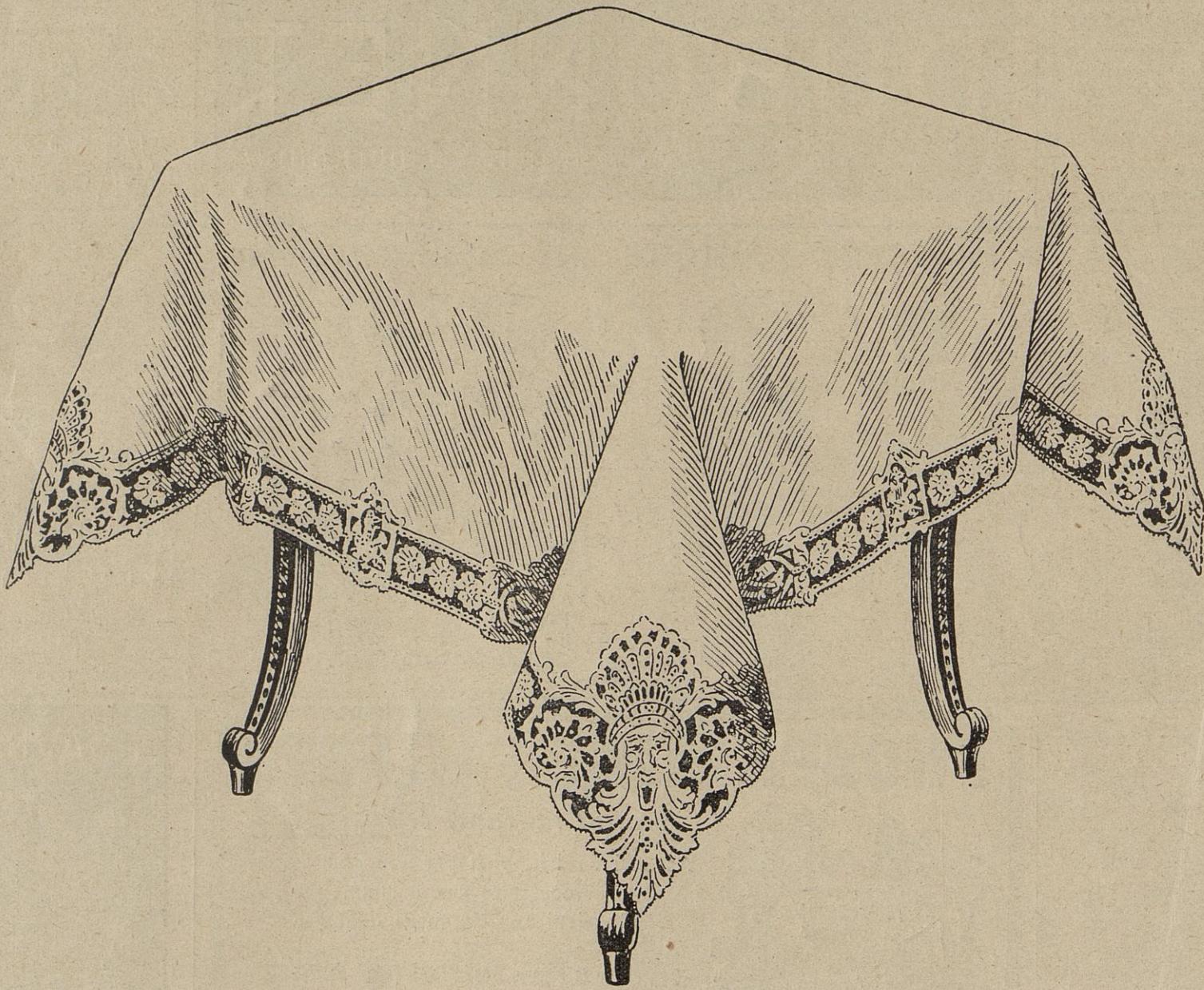
Nous prions instamment nos abonnés de toujours joindre une des dernières bandes à leurs demandes de renouvellement ou de changement d'adresse.

LA
GRANDE
MAISON DE BLANC

PARIS

6, BOULEVARD DES CAPUCINES

TISSE SON LINGE ELLE-MÊME
A HAUBOURDIN (NORD)



LINGE DE TABLE & DE MAISON
LINGERIE -- BONNETERIE
DÉSHABILLÉS --- TROUSSEAUX

CANNES
43, RUE D'ANTIBES

LONDON
64, NEW BOND STREET

DÉAUVILLE
(L'ÉTÉ)